

# Québec est le plus important foyer de SIDA de la province

♦ La ville de Québec constitue, toutes proportions gardées, le plus important foyer de sida à l'échelle provinciale. Le Dr Ringuet en arrive à cette constatation à partir des statistiques publiées, lundi, par le regroupement des 32 DSC de la province. Selon ces données, 14 cas de sida ont été signalés jusqu'ici sur le territoire du DSC de Saint-Sacrement. Par million de population, il s'agit cependant d'un taux de 99, ce qui est le plus élevé parmi les 32 DSC de la province.

Page A-5

# LES SPORTS

## Les Expos peuvent oublier les séries

♦ Les Expos peuvent déjà planifier leurs prochaines vacances car les Cards ont balayé les honneurs du programme double, d'hier soir, l'emportant par blanchissage dans les deux matches, 1-0 et 3-0, pour ainsi enlever aux Expos leur maigre espoir de participer aux séries. Les lanceurs des Expos, Martinez et Smith ont connu une bonne soirée, mais ceux des Cards, Magrane et Mathews ont menotté les artilleurs des Expos d'excellente façon. Donc, à moins d'une catastrophe, le championnat de la section est de la Ligue nationale ira aux Cards. Ils detiennent maintenant une priorité de trois matches et demi sur les Mets de New York et de cinq sur les Expos.

Pages 2 et 3

### Achetons ANTIQUITÉS

Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais virements. Composez un seul numéro: 832-1930

# LE SOLEIL

MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1987 78 pages, 5 cahiers + 1 tabloïd  
 QUEBEC, 91<sup>e</sup> année, no 270  
 Livraison à domicile (7 jours) 3.00\$  
 Îles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50c 35c



### SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE

#### La minute de vérité de Bourassa

♦ Robert Bourassa est la cible depuis quelques semaines d'une campagne agressive pour arracher le droit à l'affichage public bilingue à travers le Québec. Toute cette agitation survient à la veille de la réunion de l'aile parlementaire libérale, demain et vendredi, à Sainte-Adele, où sera discutée la litigieuse question de l'affichage.

Page B-4

J.-JACQUES SAMSON



### ALAIN BOUCHARD

#### « Let's go Jean... »

♦ La poésie, c'est beau. La guerre, c'est dur, salissant. C'est pour ça que monsieur le maire n'a pas peur.

Page B-1

ALAIN BOUCHARD



# Postes: grèves « tournantes »

## Grève générale à Montréal



Michel Dulude, du syndicat des postiers de Montréal donne une dernière touche aux pancartes des grévistes.

MONTREAL (PC) — Les Canadiens connaissent ce matin leur septième grève postale depuis 1965 et la deuxième en trois mois. Incapable de s'entendre à la table des négociations avec Postes Canada, le syndicat des 23,000 postiers du Canada a déclenché, à 12h01 ce matin, la première d'une série de grèves tournantes. Sa dernière grève remontait à 1981.

Des 23h30 à Montréal, les 3,400 postiers étaient aussi en grève, mais l'arrêt de travail est général et illimité. Malgré la menace de tutelle qui plane sur eux, ils ont choisi hier soir de défier la directive du conseil exécutif national. La grève a débuté avec le quart de nuit aux trois établissements mécanisés ou s'effectue le tri du courrier.

Cette décision a été prise hier soir par quelque 2,000 membres, au terme d'une assemblée générale au cours de laquelle M. Marcel Perreault, président de leur section locale, connue comme étant la plus militante au pays, leur a fait part de tous les nouveaux éléments survenus depuis le 12 août, jour où ils optaient très majoritairement pour le recours à une grève générale illimitée.

M. Perreault est contre le recours aux grèves tournantes. Il craint de voir ses membres subir individuellement des mesures disciplinaires, affirmant que "Mont-

Lire A-2, Postes...

### L'été indien ?



Début de «l'été indien», journée de répit dans la vague de mauvais temps que nous connaissons? Peu importe... Les quelques 25 degrés qui ont fait hier monter le thermomètre à un niveau exceptionnel ces temps-ci ont eu pour effet de faire sortir les Québécois qui ont envahi les terrasses de la Grande Allée. Le temps de prendre quelques bouffées d'air chaud et de déguster un repas en plein air. Si c'est l'été indien, il aura été de très courte durée, puisqu'on prévoit des températures beaucoup plus fraîches pour les prochains jours. Mais il ne faut pas se décourager, le retour du beau temps devrait se faire sous peu et, somme toute, ça n'est pas vraiment le temps de l'été indien. A moins que la nature soit carrément en avance sur ses habitudes et nous prépare un de ses mauvais coups qui nous amènerait l'hiver beaucoup plus tôt que normalement.

### L'EDITORIAL

#### Le dialogue plutôt que le mépris

Page B-4

### LE SOMMAIRE

- Annonces classées ..... E-3 à E-10
- Arts ..... B-8 à B-11
- Bridge ..... E-7
- Consommation ..... Cahier C
- Crayons de soleil ..... E-2
- Décès ..... E-11
- Dossiers ..... B-5
- Économie ..... D-1 à D-5
- Editorial ..... B-4
- Horoscope ..... E-8
- Monde ..... D-6 à D-11
- Mots croisés ..... E-4
- Mot mystère ..... E-5
- Où aller à Québec ..... B-10
- Patron ..... E-9

### LA MÉTÉO



Nuageux avec averses ou orages. Maximum de 18 à 20. Demain: nuageux et froid.

Détails, page E-3

### L'Ordre des architectes attaque le projet de l'îlot St. Patrick et suggère d'agir comme conciliateur et arbitre

♦ Pendant que des sommités universitaires et patrimoniales protestent auprès des Affaires culturelles, l'Ordre des architectes du Québec intervient dans le dossier de l'îlot St. Patrick et se propose comme conciliateur et arbitre dans ce qu'il faudra maintenant appeler « La Bataille de la Grande Allée ». Au cours d'une conférence de presse, hier, à Québec, l'Ordre des architectes du Québec dénonce le développement sauvage qui s'engage dans ce secteur de la capitale provinciale et s'oppose au « pouvoir excessif » des promoteurs immobiliers.

Page A-3



### Des « pitounes » pour Mulroney

♦ Plus de 150 citoyens de Matane ont arraisonné, hier, le camion de transport du ministère fédéral des Approvisionnement et Services en route pour Ottawa pour lui remettre un petit cadeau destiné au gouvernement de Brian Mulroney. Ce « cadeau » consistait en fait en un ballot de six belles « pitounes » de 4 pieds de sapin ou d'épinette, d'une pancarte représentant un chèque « NSF » et de 300 lettres de protestation à l'endroit du gouvernement et d'appui au projet de papeterie régionale. Notre journaliste André Dionne explique.

Page A-3

### Le libre-échange: ni rupture, ni reprise véritable

Page A-4

### LA CONSOMMATION



### Les aliments irradiés

♦ C'est la machine à irradier qu'il faut craindre et non pas les produits irradiés. C'est tout au moins l'avis exprimé au SOLEIL par le Dr. François Castaigne, professeur en génie alimentaire et membre du groupe de recherche sur la conservation des fruits et des légumes à l'université Laval. Notre journaliste Gilles Angers explique.

Cahier C

## SUITES de la première page



Les postiers de Montréal ont décidé hier, par un vote à main levée, de déclencher une grève générale illimitée. En posant ce geste, ces derniers dérogeaient à la stratégie de leur exécutif national qui prévoyait des grèves tournantes.

### Postes...

réel sera la première cible pour les congédiements et les suspensions.

Outre la mise en tutelle de sa section locale, M. Perreault est maintenant passible de suspension par son syndicat national.

#### Grève violente

Plusieurs observateurs pensent que cette grève pourra être acerbe et violente, notamment à cause de la présence de briseurs de grève qui seront appelés à faire le travail des postiers. La CEQ a envoyé hier un télégramme au premier ministre Mulroney lui demandant de mettre un terme au recrutement de personnel temporaire.

La grève semblait inévitable dès hier après-midi: le ministre fédéral du Travail, Pierre Cadieux, avait alors affirmé que les chances d'une entente entre les parties étaient minimes. M. Cadieux a d'ailleurs demandé au médiateur Bill Kelly de rencontrer les parties pour déterminer l'écart qui les sépare et évaluer, le plus rapidement possible, s'il peut y avoir entente négociée sans le recours à une longue grève.

Mme Louise Roy, porte-parole de Postes Canada, a précisé qu'à Montréal, la société ne fera pas appel à des hélicoptères pour permettre à son personnel cadre et au courrier de franchir les piquets de grève. Dans la métropole, la société a pris des arrangements avec la police de la Communauté urbaine de Montréal pour s'assurer que les cadres et le personnel de remplacement (briseurs de grève) puissent traverser les piquets de grève.

La société, a-t-elle dit, peut compter sur «plusieurs milliers» de personnes prêtes à faire le travail de tri des postiers. Mme Roy n'a pas voulu en préciser le nombre exact, mais «c'est plus qu'il n'en faut», a-t-elle dit. Environ 15.000 personnes auraient répondu à la campagne de recrutement à Montréal.

Dès le déclenchement de la grève, la société a appelé au travail les briseurs de grève requis. «On leur donne rendez-vous à un endroit (qu'elle dit ne pas connaître) et on assure leur transport par autobus et leur sécurité.» Ils recevront \$13,25 l'heure (de salaire de base d'un postier) et travailleront 12 heures par jour.

Le taux horaire moyen d'un postier est de \$13,43, le double et même plus de ce qui se donne dans l'entreprise privée pour des emplois comparables.

Aujourd'hui, en dépit d'un certain retard dans le tri du courrier qui se fera sentir sur tout le service, la société entend faire acheminer le courrier à bon port.

#### Points en litige

La convention collective des postiers a pris fin le 31 décembre 1986. Elle est reconduite jusqu'à la signature d'une nouvelle convention, à moins qu'une grève ou un lock-out ne surviennent avant.

Le syndicat veut le maintien des conditions de travail actuelles, tandis que la société désire réduire son déficit et assouplir le fonctionnement du service postal, notamment en ayant recours à l'entreprise privée. Ce franchisage menacerait, selon le syndicat, quelque 4.200 emplois.

Le syndicat s'oppose farouchement à cette privatisation, qui verrait des emplois syndiqués convertis, sur une période de 10 ans, en emplois du secteur privé, nettement moins bien rémunérés. Le tout par le biais de comptoirs postaux à l'intérieur de commerces de détail tels les pharmacies ou les dépanneurs.

## \$40 millions aux universités Une part de gâteau qui ne fait pas le bonheur des recteurs

♦MONTREAL (PC). La consigne du silence autour du partage des \$40 millions en crédits additionnels entre les universités québécoises, n'a pas tardé à s'ébrécher en raison de l'insatisfaction, de la déception et de la colère qu'il suscite parmi les recteurs.

Faisant part de leurs réactions au lendemain de la rencontre des recteurs avec le ministre Claude Ryan, à la fois le recteur de l'Université McGill à Montréal -M. David Johnston- et le vice-recteur exécutif de l'Université Laval à Québec -M. Pierre DeCelles- ont affirmé que la «répartition arrêtée» par le titulaire de l'Enseignement supérieur revenait à quelques détails près à sa proposition présentée en juin dernier.

Selon ce mode de répartition des \$40 millions prévus dans le dernier budget provincial, les sommes allouées aux universités pour l'année 1987-88 se chiffraient comme suit :

La part de Bishop s'élevait à \$904.000, celle de Concordia à \$4.991.300 et celle de Sherbrooke à \$3.161.100. Les constituantes de l'Université du Québec et l'Université Laval se voyaient respectivement attribuer une allocation totale de \$6.913.900, et de \$5.025.000.

Quant à l'Université de Montréal et ses deux écoles affiliées (Hautes études Commerciales, Polytechnique), les montants totalisaient \$10.158.000. Enfin, la part de l'Université McGill était de \$8.846.000.

Le plan établi avant-hier par le ministre Ryan rajuste un peu à la hausse ou à la baisse les parts du gâteau comme il avait été prévu cet été.

**LA QUOTIDIENNE**  
tirage du 29 septembre  
8-8-2  
5-8-1-5

# Pas de débrayage à minuit pour les postiers de Québec

♦ Contrairement à leurs confrères de Montréal, les 1.300 postiers de la division de Québec sont entrés au travail, à minuit. Cela n'excluait pas pour autant un possible débrayage aujourd'hui.

par Brigitte BRETON

« Nous pouvons décider de mettre fin au travail à 2h ou à 5h du matin », affirmait cette nuit au SOLEIL, M. Pierre Bernier, vice-président du syndicat local de Québec.

C'était donc le calme plat cette nuit au Centre de traitement du courrier de la rue Saint-Paul, à Québec. À 23h, tout comme à l'habitude, des postiers sont entrés au travail et d'autres collègues les ont suivis à minuit. On compte environ 600 postiers dans l'agglomération de Québec.

Toute la journée hier, les porte-parole syndicaux ont refusé de dire s'ils déclencheraient une grève à minuit. On espérait une entente négociée entre les parties, mais on voulait aussi ne pas faciliter la tâche de la Société canadienne des postes pour le remplacement des syndiqués. Du côté de la partie patronale, le même mutisme était observé, question de stratégie.

Il a donc fallu attendre jusqu'à minuit une minute, pour savoir si oui ou non les postiers de la division de Québec feraient partie du mouvement des grèves tournantes.

Si les postiers de la division de Québec déclenchent la grève, le service sera perturbé dans les deux centres de traitement de courrier de Québec et de Sherbrooke, dans les 53 bureaux de postes et les douze succursales de la division de Québec. Celle-ci regroupe tout le Québec, à l'exception de la région de Montréal et des Basses-Laurentides.

La porte-parole de la Société canadienne des postes, à Québec, Mme Hélène Barnard, précise que les bureaux auxiliaires ne sont pas

touchés par l'arrêt de travail puisqu'ils ne sont pas la propriété de la Société.

Hier, le vice-président national du Syndicat des postiers du Canada, M. Darrel Tingley, a soutenu que le public canadien devrait tenir le gouvernement Mulroney responsable de la grève des postes.

« C'est ce gouvernement fédéral qui a mis en oeuvre le plan d'entreprise de Postes Canada et qui est responsable de la position de l'em-

ployeur à la table de négociation. C'est ce même gouvernement qui fait la promotion du franchisage et de la privatisation et qui appuie l'utilisation des briseurs de grève », de dire Tingley.

Dans un communiqué, le vice-président rappelle qu'en 1985, les postiers ont négocié une convention collective assurant une expansion des services offerts au public et la sécurité d'emploi aux membres, sans qu'un recours à la grève n'ait été nécessaire.

## Fausses rumeurs sur la présence d'un bateau de réfugiés tamouls

♦ OTTAWA (AFP) - Les rumeurs sur le départ d'un port néerlandais d'un bateau transportant des réfugiés tamouls en partance pour le Canada se sont révélées non fondées, a indiqué, hier, à Ottawa un porte-parole du secrétaire canadien aux Affaires extérieures.

La police maritime des Pays-Bas ainsi qu'Interpol enquêtaient à partir d'informations fournies, selon plusieurs sources, par le consulat de l'Inde aux Pays-Bas. Les autorités néerlandaises n'ont trouvé aucune trace d'un bateau embarquant ou ayant embarqué des réfugiés illégaux et « sont arrivées à la conclusion qu'il ne s'agissait que de rumeurs », a précisé le porte-parole.

Un navire marchand parti des Pays-Bas fin juin avait déposé le 12 juillet dernier 174 réfugiés sikhs illégaux sur une plage de la Nouvelle-Écosse, à l'Est du Canada, rappelle-t-on. En 1986, plus de 150 réfugiés tamouls, partis de RFA, avaient été secourus au large de Terre-Neuve.

après que le bateau qui les avait transportés les eut abandonnés en mer dans des chaloupes.

Le Parlement canadien examine actuellement un projet de loi visant à modifier la législation sur l'immigration et à punir sévèrement les fraudeurs.

## Incendie sur Saint-Vallier

♦ Quelques pompiers combattaient, vers 1h, la nuit dernière, un incendie majeur qui s'est déclaré dans un édifice à logements de la rue Saint-Vallier.

logement des « blocs verts » qui ont déjà été la proie d'incendies importants au cours des dernières années.

On ignorait, au moment de mettre sous presse, s'il y avait des victimes.

Les flammes ont éclaté dans un

### LE 31 POUR HOMME



■ empièvements, surpiqures, détails en cuir

#### LE MANTEAU EN COTON ENDUIT

coton enduit, toile robuste, un manteau à toute épreuve avec des détails mode, hyper-fonctionnels... l'épaule est isolée de l'humidité par un large empiècement à surpiqures, le cou isolé du froid, du vent par deux cols superposés, celui du dessus à cordon coulissant et capuchon camouflage, le long fermoir est solidement protégé par une large patte de boutonnage, deux grandes poches poitrine sont cachées dans la découpe arrondie au devant. charbon, vert amiante, bleu acier. 36 à 44. 295,00



■ collection « chaps » par ralph lauren

#### NOTRE COMPLET PRINCE-DE-GALLES

de la collection « chaps » signée ralph lauren, des complets pure laine, de coupe plus naturelle. c'est-à-dire que le veston respecte le contour de l'épaule et dégage mieux la poitrine. les pinces ajustent parfaitement la taille, le pantalon est à plis. les tissus sont souples, tous exclusifs au 31 dans des styles tweed ou tel qu'illustré en prince-de-galles noir et blanc discrètement souligné de vert jade. 38 à 44. 325,00

la maison

**simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEXU QUÉBEC

# Les partisans d'une papeterie à Matane paient leurs dûs

## Des «pitounes» dans le courrier de Mulroney

♦MATANE - Plus de 150 citoyens de Matane ont arraisonné, hier, le camion de transport du ministère fédéral des Approvisionnements et Services en route pour Ottawa, pour lui remettre un petit cadeau destiné au gouvernement de Brian Mulroney.

par André DIONNE

Ce « cadeau » consistait, en fait, en un ballot de six belles « pitounes » de 4 pieds de sapin ou d'épinette, d'une pancarte représentant un chèque « NSF » et de 300 lettres de protestation à l'endroit du gouvernement et d'appui au projet de papeterie régionale.

Cette manifestation organisée par les gens d'affaires surtout, la Chambre de Commerce et le Conseil de développement industriel visait à maintenir un bon niveau de pression politique, alors qu'Ottawa s'apprête à prendre une décision pour l'implantation ou non d'une papeterie régionale à Matane.

Rassemblés à la sortie ouest de la ville en ce début d'après-midi, dans le brouillard, en plus sur les heures de travail, ils ont ajusté le calendrier de l'échéance du 14 octobre prochain pour une décision, chanté « l'hymne » de la papeterie en attendant le fameux courrier.



Plus de 150 Matanais ont intercepté le camion de transport du ministère fédéral des Approvisionnements et Services en route pour Ottawa, pour lui remettre un « colis » bien spécial : un ballot de belles « pitounes » de 4 pieds.

Ce courrier est habituel et quitte deux fois la semaine Matane, siège d'un des bureaux centraux de

ce ministère canadien, à destination d'Ottawa. L'occasion était belle pour les

partisans de la papeterie régionale pour rappeler leur volonté d'obtenir cette papeterie, un dossier Donohue

qui créerait en usine seulement 313 emplois, 526 autres en forêt, en plus de consolider toute une économie

régionale largement basée sur la forêt.

La société, maintenant contrôlée par Quebecor, a terminé depuis un bon moment ses devoirs, le gouvernement du Québec également.

Seul l'accord d'Ottawa manque.

### Le chèque

Matane a donc commencé, hier, à payer ses dûs à Ottawa par ce premier chargement de « pitounes » pour compenser son chèque sans provision.

Ce chèque, payable à l'ordre du gouvernement du Canada pour la somme de 300,000 votes, est signé de la population du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

La note explicative affirme que le chèque n'a pu passer en raison du taux de chômage très élevé dans la région et que, jusqu'à l'établissement de la papeterie régionale de Matane, le paiement sera effectué en « pitounes ».

La circulation sur la route nationale 132 a été perturbée pendant une bonne demi-heure, alors qu'une grue mécanique plaçait à bord du camion le précieux chargement et son message on ne peut plus clair. La manifestation n'a donné lieu à aucun incident et s'est déroulée sous l'œil vigilant et fort compréhensif des policiers de la sûreté municipale. ●

## L'îlot St. Patrick ou « La Bataille de la Grande Allée »

### L'Ordre des architectes se propose comme arbitre



L'Ordre des architectes attaque le projet immobilier de l'îlot St. Patrick. Dans l'ordre : MM. Bertrand Pelletier, Paul-André Tétrault et Marc Bouchard, respectivement responsable régional, président provincial et président régional.

♦Pendant que des sommités universitaires et patrimoniales protestent auprès des Affaires culturelles, l'Ordre des architectes du Québec intervient dans le dossier de l'îlot St. Patrick et se propose comme arbitre dans ce qu'il faudra maintenant appeler « La Bataille de la Grande Allée ».

par Louis-Guy LEMIEUX

Au cours d'une conférence de presse, hier, à Québec, l'Ordre des architectes du Québec (et sa section régionale) dénonce le développement sauvage qui s'engage dans ce secteur de la capitale provinciale et s'oppose au « pouvoir excessif » des promoteurs immobiliers.

MM. Paul-André Tétrault et Marc Bouchard, respectivement président provincial et régional de l'Ordre des architectes du Québec, demandent la création effective d'une « commission architecturale » de la « Commission de la Capitale ».

Avant que les « parties » ne s'engagent dans une bataille strictement juridique au sujet du développement de l'îlot St. Patrick, l'Ordre des architectes se propose comme « conciliateur et arbitre » avant que des dommages irréparables ne soient causés à la ville de Québec.

### L'université à la rescousse

La demande de « classement » du monastère des Rédemptoristes, au cœur de l'îlot St. Patrick, est passée un peu inaperçue dans le concert des protestations contre le projet de la ville et des promoteurs Laurent Gagnon-Citicom.

Cette demande formelle, adressée à la ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon, est pourtant signée par cinq personnalités qui n'ont aucun intérêt immédiat dans l'affaire. Il s'agit de gens qui disent parler au nom de la conservation du patrimoine urbanistique de la ville de Québec uniquement.

Ces gens s'appellent : Fernand Dumont, sociologue; Joseph Baker, architecte; Marc Bouchard, architecte; France Gagnon Pratte, historienne et présidente du Conseil des monuments et sites du Québec; Louise Melady, travailleuse sociale, membre du conseil de la culture (région de Québec).

Le but de cette demande de classement est de permettre que des « mesures efficaces soient prises de toute urgence pour la conservation du monastère des Rédemptoristes et de l'espace vert planté adjacent ». Ce groupe multiple demande aussi à la ministre que les experts des Affaires culturelles examinent la valeur architecturale et patrimoniale de l'ensemble du complexe immobilier

constitué par le monastère et l'église.

### La conscience professionnelle

L'Ordre des architectes du Québec dit vouloir prendre position « par conscience professionnelle et en continuité avec ses deux mémoires présentées à la Commission d'étude Lapointe (11 avril 1986) et dans le cadre de la consultation sur le Plan directeur d'aménagement et de développement de la ville de Québec (4 juin 1987) ».

Tout en se disant apolitique, l'Ordre des architectes juge sévèrement la ville dans ce dossier : « Le processus mis en place pour le projet St. Patrick, dit sans porte-parole, ne nous permet pas d'en comprendre le déroulement selon les règles généralement reconnues... »

« Tout laisse à penser ici, ajoutent-ils, que le site a été vendu au plus offrant, indistinctement des règles du cahier des charges qui en régissaient l'attribution ».

Selon des professionnels de la construction à Québec, qui préfèrent ne pas se nommer publiquement, du seul fait du changement de zonage adopté, hier, au conseil de ville de Québec, les terrains des pères rédemptoristes et de la fabrique St. Patrick seraient passés, en quelques heures, d'une valeur approximative de \$3 millions à \$5,5 millions. ●

## Quand l'image de l'Église sert à vendre des appartements de luxe...

♦L'affaire de l'îlot St. Patrick devrait inciter les diocèses à définir une politique d'utilisation des églises qui ne serviront plus au culte. Dans l'avenir, il y aura d'autres églises, particulièrement à Québec, que les paroisses ne pourront plus maintenir. Avant de les démolir, il faudrait envisager différentes solutions.

par Jean MARTEL

Telle est l'opinion qu'ont exprimée des personnes intéressées aux questions de pastorale sociale dans le diocèse de Québec. L'émoi qu'a provoqué la vente de l'église et du presbytère St. Patrick les a poussées à réfléchir au sort qui attend les églises inutilisées.

M. Mario Roy, animateur dans la région pastorale de Québec-centre, est d'avis que l'Église n'a pas à s'immiscer dans les questions de zonage urbain. Elle ne peut non plus imposer des conditions à l'acheteur de l'église et du presbytère.

Toutefois, son rôle pourrait consister en une prise de conscience plus grande des enjeux sociaux. Cela pourrait se faire selon deux orientations.

D'une part, elle doit mettre en évidence que les églises sont des biens publics, c'est-à-dire des biens qui existent grâce à la générosité

de la population. D'autre part, elle doit faire ressortir le fait que les églises font partie de l'héritage commun et constituent un élément de notre histoire.

Selon M. Roy, il faudrait sensibiliser les marguilliers aux différentes solutions à envisager quand il est question de fermer une église. « La démolition devrait être la dernière solution. Il ne faudrait pas que le profit financier soit le critère dominant. L'utilisation d'une église pour des fins sociales ou culturelles devrait être une solution à considérer. »

Il a soutenu que les personnes qui demeurent près de l'îlot St. Patrick ont le droit de protester, tout comme les pères rédemptoristes ont le droit de vendre. Toutefois, il faut bien constater que les contestataires ne protestent pas nécessairement pour des raisons religieuses.

### Malaise

De son côté, M. René Théberge, prêtre et directeur de l'Office de la pastorale sociale du diocèse de Québec, apprécie peu que le complexe projeté pour remplacer l'église St. Patrick intègre la façade de l'église.

M. Théberge voit là une forme de marketing qui utilise une image de l'Église pour vendre des appartements de luxe. « Alors que nous

voulons nous dégager d'une certaine image bourgeoise de l'Église, voilà que des entrepreneurs se servent de cette image pour vendre leur produit de luxe. »

« Tel est le cas, a-t-il ajouté, du Bois des Augustines, à Sillery. On s'est servi du nom des religieuses augustines pour vendre des condominiums de luxe. Je soupçonne que les religieuses ne doivent pas être fières d'une telle utilisation de leur nom. »

### Deux réponses

Quant à M. Jacques Racine, prêtre et doyen de la faculté de théologie de l'université Laval, il a affirmé que l'affaire de l'îlot St. Patrick suscitait bien des questions. Par exemple, pourquoi y a-t-il eu des réponses différentes dans le cas de la paroisse Saint-Coeur-de-Marie et dans le cas de la paroisse St. Patrick? Ce sont pourtant des églises proches l'une de l'autre.

Il faudrait savoir aussi comment la ville a pris la décision de changer le zonage de l'îlot St. Patrick. Il faudrait voir les liens entre l'entrepreneur Gagnon et la ville.

M. Racine a soutenu que la ville n'a pas d'ordres à recevoir de l'Église. Cependant, peut-être l'Église pourrait-elle faire des pressions d'ordre moral dans un dossier comme celui de l'îlot St. Patrick. ●

## Les opposants présentent une action en nullité en cour supérieure

♦Les opposants au projet de l'îlot St. Patrick se sont déplacés vers le palais de justice, hier, pour présenter à la cour supérieure une action en nullité du règlement adopté lundi par la ville de Québec. Ce règlement modifie le zonage du secteur Grande Allée entre les rues de la Tour et Salaberry pour permettre aux promoteurs Laurent Gagnon-Citicom d'y construire un édifice à bureaux à la place de l'église St. Patrick et du monastère des pères Rédemptoristes.

par Louise LEMIEUX

Dans leur action en nullité, les voisins de l'église St. Patrick et du monastère des Rédemptoristes demandent à la cour de déclarer nul le règlement adopté lundi par la ville. Ces citoyens veulent, en outre, que la cour empêche la ville d'émettre un permis de construction à Laurent Gagnon, tant et aus-

si longtemps que la présente cause ne sera pas réglée par les tribunaux.

En principe, ce n'est pas avant un an que l'action présentée hier sera entendue. Mais si la ville accordait un permis de démolition à Laurent Gagnon, les citoyens devraient alors se précipiter au palais de justice pour présenter une autre procédure, d'urgence celle-ci, une requête en injonction.

Les citoyens considèrent que le règlement adopté par la ville est nul parce que la ville, en se livrant à une opération de zonage parcellaire (spot zoning), n'avait qu'un but, « favoriser un promoteur précis, le promoteur Laurent Gagnon, favoriser un projet immobilier précis », et cela malgré l'opposition farouche des citoyens du quartier. Ce favoritisme de la part de la ville est d'autant plus évident, selon les citoyens, que d'autres promoteurs avaient présenté des projets plus

respectueux de l'environnement et du zonage, mais jamais la ville n'en a tenu compte.

Avant de se départir de leur monastère, les pères Rédemptoristes avaient demandé à la firme Devencore de faire une étude sur la vente et l'avenir de leurs locaux. Des novembre 1986, ce document était disponible aux éventuels soumissionnaires. Après consultation avec les experts de la ville, on y spécifiait qu'« il serait inacceptable tant sur le plan économique que sur le plan social, de considérer la démolition de l'église ou de la résidence des Pères ». Dans leur action en nullité, les citoyens font remarquer que, curieusement, le projet de Laurent Gagnon-Citicom est le seul à ne pas respecter les paramètres exposés dans le document de Devencore. Plus étrange encore, la ville a toujours appuyé le projet Laurent Gagnon-Citicom, et ce malgré l'opposition constante des citoyens. ●

Libre-échange

# Ni rupture, ni reprise véritable

♦ OTTAWA - Le gouvernement canadien n'a pas rompu le contact avec l'administration américaine dans le dossier du libre-échange, mais n'a pas demandé non plus à son équipe de négociateurs de retourner à la table.

par Pierre-Paul NOREAU

C'est en fait au niveau politique que se poursuivent encore pour le moment les échanges entre les deux pays.

Après plusieurs heures de discussions hier impliquant tantôt les ministres membres du Cabinet de la planification et des priorités, et tantôt ceux du comité restreint sur les questions commerciales, le gouvernement canadien y est allé d'un laconique message en ce sens.

« Après une analyse en profondeur de l'ensemble de la situation, le Cabinet a constaté quelques progrès hier (lundi) à Washington dans la position américaine, suffisamment pour poursuivre les discussions au niveau politique. Il y aura donc sous peu communication entre les deux gouvernements à ce sujet. »

Voilà le court texte lu par le ministre Marcel Masse à la sortie de la dernière réunion du Comité de la planification et des priorités hier vers vingt heures. La ministre Pat Carney l'avait précédé pendant une quinzaine de secondes au microphone, le temps de lire la version anglaise de ce communiqué.

Le premier ministre Brian Mulroney n'a pas voulu en dire plus lorsqu'il a dû croiser les journalistes pour quitter son bureau, reconnaissant simplement que le temps filait très rapidement par rapport à l'échéance américaine fixée à dimanche soir. Et quand on lui a demandé quelle interprétation devait être donnée au texte lu par ses deux ministres, il s'est moqué en rétorquant: « Vous êtes payés pour faire ça... »



A la sortie de la dernière réunion du Comité de la planification et des priorités, Marcel Masse a lu un court texte. Quant au premier ministre Brian Mulroney, il n'a pas voulu en dire plus lorsqu'il a dû croiser les journalistes pour quitter son bureau.

Suffisant ou non

Selon le directeur des communications du bureau du premier ministre, Bruce Phillips, les consultations qui se poursuivent au niveau politique visent uniquement à savoir s'il existe une base suffisante pour qu'il y ait reprise des négociations ou non.

Les discussions politiques d'aujourd'hui ne sont pas des négociations proprement dites, expliquait M. Phillips, mais bien des consultations entre les deux gouvernements. Selon lui, ses échanges politiques continueront à se faire par le même canal qu'au cours des derniers jours, soit du côté canadien, le chef de cabinet du premier ministre, Derek Burney, le ministre des Finances Michael Wilson et le ministre du Commerce extérieur Pat Carney, et du côté américain, le secrétaire au Trésor James Baker et le secrétaire au Commerce Clayton Yeutter.

M. Phillips s'est refusé à qualifier la situation, repoussant du même souffle les termes « encourageant », « optimisme ou pessimisme ».

Chose certaine, le temps presse car voilà maintenant une semaine complète que les négociations sont suspendues et il ne reste plus que cinq jours avant que le président des États-Unis ne doive faire une recommandation aux sénateurs. L'hypothèse d'un délai possible n'est cependant pas écartée, semble-t-il.

Rumeurs

Les rumeurs allaient bon train au cours de la journée d'hier sur le fait qu'il y avait scission entre les membres du cabinet conservateur par rapport à la question du développement régional, pierre d'achoppement à une entente du côté américain.

Une définition du terme « subvention » qui pourrait être acceptable aux Américains aurait été avancée, mais inquiéterait des représentants ministériels des régions moins favorisées. D'autre part, différentes options pour un mécanisme de règlement des différends commerciaux entre les deux pays, réclamation majeure du côté canadien, auraient été proposées au cours des derniers jours. Encore là

l'adhésion canadienne à une hypothèse ne serait pas parfaite.

Bilan négatif

Lors de la période de questions à la Chambre des communes, le chef libéral John Turner avait fait allusion à une division au sein des troupes conservatrices quant à la pertinence de poursuivre ou non les négociations avec les Américains, compte tenu des graves difficultés rencontrées et des nécessaires concessions qu'elles impliquent du côté canadien.

M. Turner a par ailleurs signalé sur la base de chiffres produits par Statistique Canada, que, depuis la prise du pouvoir par les conservateurs :

- le surplus commercial du Canada avec les États-Unis a fondu de moitié;
- le déficit commercial avec les pays du Pacifique est au contraire cinq fois pire qu'avant l'arrivée de M. Mulroney;
- les importations d'Europe ont grimpé quatre fois plus vite que les exportations;
- et enfin, que le déficit commercial avec le Japon est 24 fois pire qu'il ne l'était avant septembre 1984.

À cela le premier ministre a répliqué que la troisième option proposée par les libéraux, soit l'ouverture de nouveaux marchés afin de diminuer la dépendance canadienne à l'endroit des États-Unis, avait été une faillite complète. En 1972, 65 pour 100 des exportations canadiennes allaient aux États-Unis, a-t-il dit, et quand les libéraux sont partis, cette proportion était passée à 80 pour 100. « Plutôt que de réduire notre dépendance, ça a été une faillite complète de l'approche multilatérale par les libéraux. C'est pourquoi il nous a fallu engager des négociations avec les États-Unis » a-t-il conclu.

## Bourassa constate un minimum de volonté politique aux États-Unis

♦ Les événements des derniers jours, et en particulier la rencontre de lundi à Washington impliquant des personnages-clés de l'administration américaine, font croire au premier ministre Robert Bourassa qu'il existe un « minimum de volonté politique » aux États-Unis de conclure un traité de libre-échange avec le Canada.

par André FORGUES

M. Bourassa participait hier, avec son vis-à-vis péquiste, M. Pierre Marc Johnson, à la conclusion des travaux de la commission parlementaire sur la libéralisation des échanges. M. Johnson a pour sa part dit craindre qu'on en vienne à conclure une « entente minimale dans laquelle une concession majeure aurait été accordée par le Canada au sujet de l'arbitrage des différends ».

Ces travaux se sont terminés au moment où, à Ottawa, se poursuivait la réunion du conseil des ministres pour étudier si les derniers si-

gnaux émis par Washington étaient suffisamment sérieux pour justifier la poursuite des pourparlers canado-américains.

Avant que les chefs Bourassa et Johnson ne dressent leur bilan de la commission parlementaire qui a entendu plus de 50 experts et représentants de diverses associations depuis deux semaines, le conseiller spécial du gouvernement du Québec dans ce dossier, M. Jake Warren, avait réussi à tenir 90 minutes dans le fauteuil des invités de la commission sans rien dire de vraiment nouveau.

Exercice utile

Le ministre du Commerce extérieur, M. Pierre MacDonald, et son vis-à-vis péquiste, M. Jean-Guy Parent, ont eux aussi présenté leur bilan des travaux de la commission où ils ont tenu le fort au long des huit jours de travaux.

Tous deux ont jugé que ces audiences auront été utiles. Ils ont aussi repris, dans leurs remarques finales, leur crédo respectif. Les

conditions du Québec n'ont pas changé et ne changeront pas, a réitéré M. MacDonald. Le gouvernement a manqué de rigueur, a répété M. Parent.

Quant à M. Johnson, il s'est inquiété de l'évolution qu'il dit avoir sentie, depuis deux semaines, dans la position du gouvernement du Québec.

Le rôle juridique et constitutionnel du Québec dans ces négociations n'a pas été clairement affirmé, selon M. Johnson, tandis que sa participation effective au processus « est quelque chose d'un peu théorique » puisque la culture, qui devait être exclue, est toujours sur la table, que l'agriculture n'est pas totalement exclue des négociations et que l'on n'en sait toujours pas sur les éventuelles mesures d'adaptation de la main-d'œuvre et des entreprises.

Du hockey au baseball

Le gouvernement du Québec ne joue donc pas dans les ligues majeures, surtout si l'accès garanti



Le Soleil, Jacques Deschênes Robert Bourassa participait hier à la conclusion des travaux de la commission parlementaire sur la libéralisation des échanges.

au marché américain doit faire l'objet d'un compromis plutôt que d'être assuré par un tribunal d'arbitrage, soumet M. Johnson. Loin d'être « le Peter Stastny ou le Guy Carbonneau du libre-échange », M. Bourassa ne serait pas digne d'être repêché, conclut M. Johnson.

Rétorquant avoir plutôt l'esprit au baseball qu'au hockey ces temps-ci, M. Bourassa a soutenu que le chef de l'Opposition ne lui donnait pas l'impression d'être lui-même « Tim Raines ou Pascal (sic) Perez ».

Le premier ministre a une fois de plus soutenu que son gouvernement avait fait preuve de transparence dans ce dossier. M. Bourassa a aussi invoqué que l'ancien ministre péquiste Bernard Landry avait lui-même dit, devant la commission, qu'il était trop tôt pour préciser les programmes d'adaptation de la main-d'œuvre et des entreprises.

M. Bourassa a aussi renouvelé les conditions posées par son gouvernement dans les secteurs agricole et culturel. Quant à la question du mécanisme de règlement des différends commerciaux, M. Bourassa avait indiqué devant la presse, quelques minutes plus tôt, qu'il s'agit maintenant de voir s'il est possible de trouver une formule se situant entre le système strictement consultatif du GATT et le tribunal supranational mis sur pied dans le cadre du Marché commun européen.

Enfin, le premier ministre a à nouveau insisté sur la satisfaction qu'il ressent de l'appui de l'Opposition péquiste au principe de la libéralisation des échanges.

Reste maintenant à voir comment chacun se situera si un accord est conclu entre Ottawa et Washington, au moment où la commission parlementaire reprendrait alors ses travaux, mais cette fois pour étudier un projet bien précis de traité.

**3000\$ DE PERTE POUR AVOIR VENDU TROP TARD!?!**

**CHUTE ALORS!**

**AVEC LE CANAL-BOURSE, SUIVEZ LES COURS POUR LE PRIX D'UNE ACTION!**

**CÂBLE 4** Marchés à la hausse, titres à la baisse, les variations de la journée avant les journaux, en plus, tous les canaux.

Recommandation: l'abonnement!

QUÉBEC: 847-4410  
LÉVIS: 833-1920  
EN RÉGION: 1-800-463-1855

**VENTE DE LIQUIDATION**

**130 BARBECUES**

**Sunbeam À LIQUIDER!**

Modèle Sun 477-7  
40 000 BTU  
**184<sup>95</sup>**  
(Bonbonne non incluse)

Modèle Sun 417  
40 000 BTU  
Grilles en porcelaine  
Surface de cuisson de 504 pouces carrés  
**149<sup>95</sup>**  
(Bonbonne non incluse)

**RÉDUCTION sur TOUS les ACCESSOIRES**

L'ASPIRATEUR CENTRAL LE PLUS VENDU AU CANADA  
**BEAM**

La meilleure garantie  
Modèle 167  
Comprendant: ensemble d'installation 3 pièces  
boyaux 30 pièces  
support de boyaux  
ensemble d'accessoires (4)  
Tout ceci à compter de **450\$**

Aussi offert en magasin  
**HOTTE de CUISINE**  
**NuTone**

Vente et service  
**BEAM SAIYO Oster**

**POIRIER Inc.**  
675, des Rocailles, Québec 627-5042

HEURES D'OUVERTURE:  
lun., mar. et mer.: 9 h à 17 h30;  
jeu. et vend.: 9 h à 17 h30;  
samedi: 9 h30 à 17 h30.

**Vidéotron**  
Avoir prise sur le présent

# Venant de subir une transplantation coeur-poumons Une deuxième vie pour Christiane Bilodeau

♦ A son tour, Mme Christiane Bilodeau, de Laurierville, dans le comté de Lotbinière, doit aujourd'hui de vivre grâce aux dons d'organes. Elle se remet merveilleusement, à l'heure actuelle, d'une double transplantation coeur-poumons subie le 30 août, à l'hôpital Royal Victoria de Montréal.

par Roger BELLEFEUILLE

Pourtant, à la mi-juillet, alors que LE SOLEIL racontait les espoirs et la longue attente de cette femme de 34 ans, mariée et mère d'un garçon de 11 ans, son espérance de survie n'était que de six mois. Elle était alors hospitalisée depuis près de trois mois dans l'attente de cette double greffe.

Elle était atteinte du syndrome de Eisenmenger, une anomalie cardiaque congénitale qui évolue graduellement vers de l'hypertension pulmonaire. La seule façon de s'en tirer à toutes fins utiles est la greffe d'un coeur et de poumons reçus d'un donneur compatible.

Au cours d'un entretien téléphonique avec LE SOLEIL, Mme Bilodeau, d'une voix calme et serene, a dit se sentir dans une forme exceptionnelle, compte tenu des circonstances.

Opérée à 6h30, elle était déjà éveillée et consciente des faits et gestes de son entourage dès 11h40. Elle a quitté l'hôpital le 22 septem-



Christiane Bilodeau, cet été, en attente d'une greffe coeur-poumons.

Le Soleil, André Pichette

bre et vendredi dernier, elle commençait à faire de la bicyclette stationnaire.

Pour les deux ou trois prochains mois, elle demeurera avec son mari à Montréal dans un petit

meublé. Elle doit en effet se présenter à l'hôpital deux fois par semaine pour poursuivre un programme de réhabilitation.

Elle dit devoir une fière chandelle au service de physiothérapie du CHUL. Les exercices périodiques, note-t-elle, lui ont permis d'améliorer et de conserver un bon tonus respiratoire, un facteur d'importance pour mieux supporter

le stress opératoire et accélérer la convalescence.

Mme Bilodeau souhaite que les dons d'organes deviennent une préoccupation encore plus partagée par l'ensemble de la population.

Faute d'organes disponibles, aucun autre patient n'a subi de transplantation coeur-poumons au «Royal Vic» depuis Mme Bilodeau le 30 août.

## Toutes proportions gardées Québec, le plus important foyer de sida de la province

♦ Au-delà de la fausse re-assurance des chiffres absolus ou des petits nombres, la ville de Québec constitue, toutes proportions gardées, le plus important foyer de sida à l'échelle provinciale.

par Roger BELLEFEUILLE

C'est la conclusion que tire le Dr Jacques Ringuet, du département de santé communautaire (DSC) de Saint-Sacrement. Le champ d'action de ce DSC couvre à toutes fins utiles les limites géographiques de la capitale provinciale.

Le Dr Ringuet en arrive à cette constatation à partir des statistiques publiées, lundi, par le regroupement des 32 DSC de la province rattaché à l'Association des hôpitaux du Québec.

Selon ces données, 14 cas de sida ont été signalés jusqu'ici sur le territoire du DSC de Saint-Sacrement. Par million de population, il s'agit cependant d'un taux de 99, ce qui est le plus élevé parmi les 32 DSC de la province, le deuxième, dans ce marathon peu enviable, étant revendiqué par le DSC de l'Hôpital Général de Montréal, avec un score de 84 cas.

Toujours d'une façon comparative, la Colombie-Britannique qui vient en tête de liste au Canada, avec cette base de calcul empruntée mondialement, compte un peu plus de 92 cas par 100 millions de population.

Le Dr Ringuet avance quelques hypothèses pour expliquer cette relative concentration de statistiques à Québec.

La capitale représente le lieu par excellence de l'activité sociale des gays pour l'Est de la province, avec sa concentration de bars et de saunas.

En outre, ajoute-t-il, un plus grand nombre de visiteurs homosexuels de l'extérieur, en particulier de Toronto, avait été remarqué il y a environ un an. Québec était considéré comme un lieu relativement sûr en matière de transmission du virus.

Le Dr Ringuet souhaite que cette nouvelle donnée expédie désormais cette croyance au royaume des mythes.

Enfin, ce spécialiste en santé publique, avance aussi comme hypothèse plausible qu'un plus grand nombre d'hémophiles a pu être exposé au virus d'immunodéficience humaine avant la mise en place du programme systématique d'analyse des dons de sang, en novembre 1985.

Par ailleurs, ce porte-parole du DSC de Saint-Sacrement conclut que cette concentration de cas dans la ville confirme le choix du territoire de ce DSC comme principal lieu de dispensation de services communautaires pour prévenir la propagation du sida dans l'agglomération urbaine de Québec.

## \$20 millions pour l'achat d'équipement médical

♦ La ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, annonce l'octroi de subventions totalisant \$20,5 millions pour l'achat d'équipements médicaux spécialisés.

par Damien GAGNON

Mme Lavoie-Roux a précisé que ces montants sont alloués dans le but de pallier à la vétusté de certains équipements et au retard technologique accumulé au cours des dernières années.

Une quarantaine d'hôpitaux de la province se partageront cette somme. Dans la région de Québec (03), neuf hôpitaux recevront un

montant totalisant plus de \$4 millions.

Les hôpitaux retenus sont: le centre hospitalier de l'université Laval, \$115 000; hôpital Laval, \$1,5 million; Saint-Sacrement, \$650 000; Hôtel-Dieu de Lévis, \$120 000; Hôtel-Dieu de Montmagny, \$350 000; Hôtel-Dieu de Québec, \$1,2 million; Christ-Roi, \$40 000 et l'Hôpital général de la région de l'Amiante, \$200 000.

Avec ces subventions, les hôpitaux pourront faire l'acquisition, entre autres, d'équipements de médecine nucléaire, de radiologie, de tomographie, de laser ou autres appareils médicaux répondant à leurs besoins.

**Restaurant**  
**APSARA**  
Une délicieuse gourmandise

À l'occasion de notre  
**10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**  
...nous vous offrons un service de plats  
spéciaux pour célébrer l'événement  
du 24 sept. au 11 oct.

71, rue d'Auteuil - 694-0232  
Cuisine cambodgienne  
thaïlandaise et vietnamienne.

**BIENTÔT  
OUVERTURE**

**Baji Lotus** du Restaurant

Monsieur Tep, du restaurant Fleur de Lotus, et ses associés vous invitent à découvrir les merveilles de la cuisine asiatique, dès samedi 3 octobre, à leur nouveau restaurant de Sainte-Foy, où vous retrouverez les mêmes critères d'excellence de la table et du service.

**APPORTEZ VOTRE VIN**  
3185, chemin Sainte-Foy  
(Centre d'achats de la Colline)  
Tél.: 656-6667

**ZOD**  
LACOSTE

Avec tout achat de ce gilet Lacoste d'une valeur de 39<sup>99</sup>, tailles 7 à 20 ans, royal, rouge ou mauve

obtenez gratuitement une paire de chaussettes Lacoste d'une valeur de 5<sup>99</sup> à 8<sup>99</sup>, sur présentation de cette annonce

jusqu'au 3 octobre incl.

**clément**

Carte verte: 012085

LEVIS PLACE CARNAVAL 833-2686    GALERIES DE LA CAPITALE 627-3472    PLACE SAINTE-FOY 653-9363    SHERRBROOKE CENTRE LES TOURELLES 564-7811    TROIS RIVIERES CENTRE LES RIVIERES 378-0550

**CONVERSATION ANGLAISE**  
Aimeriez-vous parler anglais?

- Préférez-vous prendre vos cours à notre école?  
**LPS... a la solution:** cours individuel ou par groupe de 7 élèves max.
- Devez-vous vous déplacer fréquemment?  
**LPS... a la solution:** cours sur cassettes pour voiture ou baladeur
- Vous n'avez pas le temps de venir à l'école et vous aimeriez étudier dans le confort de votre foyer?  
**LPS... a la solution:** grâce à son super-cours sur vidéo-cassettes

**LPS** 681-6375  
UN COURS FAIT SUR MESURE  
3, Parc Samuel-Holland, Québec  
Cours de culture personnelle

**PRÊT À PARTIR**

**LES NOUVEAUX MODÈLES GM 1988 SONT « PRÊTS-À-PARTIR ».**

**PRÉSENTATION 1<sup>er</sup> ET 2 OCTOBRE 1987 (JEUDI ET VENDREDI).**

PROFITEZ DE LA LIQUIDATION DE 200 MODÈLES 87 QUI SONT « PRÊTS-À-PARTIR » DÈS AUJOURD'HUI POUR FAIRE PLACE AUX MODÈLES 88.

LES 28 ACHETEURS D'UNE DES BONNEVILLE 1987 À LIQUIDER, SERONT LES SEULS ÉLIGIBLES AU TIRAGE D'UNE FIREFLY 1988 (UNE CHANCE SUR 28).\*

EN PLUS DES RABAIS GM, AUTRES RABAIS SURPRISE SUR LES MODÈLES 87.  
LE POSTE DE RADIO CHRC SERA SUR LES LIEUX AVEC MARC SIMONEAU.

\*RÈGLEMENTS DISPONIBLES CHEZ AUTOMOBILES GIGUÈRE.

**automobiles giguère**

Pontiac, Buick, Cadillac et camions GMC  
375, boul. Hamel, 529-6551  
Face à Place Fleur-de-Lys

**LES FAITS DIVERS**

**Jury choisi** -Huit hommes et quatre femmes ont été choisis pour juger Jean Sigman, 34 ans. Le jury doit venir ce matin au palais de justice. Ils commenceront à entendre la cause si les avocats ont terminé leurs discussions en droit.

Jean Sigman est un homme de 34 ans, originaire de Trois-Rivières. Comme c'est à Charlesbourg et à Sainte-Foy que ce seraient déroulés les trafics de cocaïne qu'on lui reproche, c'est à Québec que se déroule son procès.

**Enquête retardée** -A cause de la trop grande faiblesse physique de son client, l'avocat de Patrice Galipeau a retardé au 20 octobre la tenue de l'enquête préliminaire du jeune soldat de 24 ans.

Patrice Galipeau fait face à une accusation de négligence criminelle à la suite d'une collision au cours de laquelle quatre adolescents ont perdu la vie. Galipeau, un soldat de la base de Valcartier, a frappé la voiture des quatre jeunes sur le boulevard Laurier, alors qu'il était pourchassé par la police. L'accident est survenu le 7 septembre.

**Collision à Baie-Saint-Paul** -Deux personnes ont subi des blessures sérieuses, tôt hier matin, dans la collision survenue entre un camion remorque et une wagonnette, au pied de la dernière côte de la route 138 à l'entrée ouest de Baie-Saint-Paul.

On a d'abord cru que l'accident était attribuable au brouillard qui recouvrait la région à ce moment, mais les recherches des policiers tendraient à laisser croire que la remorque pourrait avoir manqué de freins parce que ceux-ci avaient trop chauffé.

Toujours est-il que le lourd véhicule qui se dirigeait vers l'est (il descendait la côte) est entré en collision avec une wagonnette Toyota. Le conducteur de celle-ci, M. Jean-Yves Tremblay, 37 ans, de Saint-Joseph-de-la-Rive, a subi des blessures au dos. Le passager, M. Alain Tremblay, de Baie-Saint-Paul, a eu les deux jambes brisées.

Le conducteur du camion-remorque (un véhicule chargé de bois), M. Alphonse Pelletier, 51 ans, de l'Assomption, s'en est tiré, lui, avec quelques contusions.

**Informations demandées** -Les policiers de Sainte-Foy sont à la recherche de personnes qui auraient pu connaître un individu trouvé mort dans son appartement de la rue des Compagnons, en juillet dernier.

La victime est M. André Thibault, âgé de 47 ans, découvert sans vie dans son logement du 3570 des Compagnons, le 27 juillet, apparemment de causes naturelles.

Le but des enquêteurs chargés du dossier est d'obtenir des informations supplémentaires pour faire la lumière dans cette affaire.

Les gens connaissant M. Thibault sont priés de communiquer soit avec le sergent détective Pierre Bélanger au 654-4561, soit avec le sergent détective Jean-Claude Cantin au 654-4564. Toute information sera traitée de façon absolument confidentielle.

**Requête de Michel Gravel** -MONTREAL (PC) -C'est aujourd'hui que la cour d'appel entendra la requête du député conservateur Michel Gravel qui cherche à faire rejeter les 50 accusations de corruption, fraude et abus de confiance portées contre lui en mai 1986.

Au nom de son client, Me Daniel Rock en appellera de la décision du juge Louis-Philippe Landry de la Cour supérieure (en août 1986) et de deux juges de la Cour provinciale qui ont rejeté à tour de rôle l'argument voulant que les accusations portées à la suite d'une enquête de la GRC sont trop vagues.

**Fraude fiscale** -THETFORD-MINES (PC) -Un homme d'affaires de Lambton, M. Renaud Letarte, a été condamné à des amendes totales de \$444,085 et à douze mois d'emprisonnement pour avoir fraudé le Ministère du Revenu du Québec d'un montant de \$354,468.

C'est le juge Jean Dutil, de la cour des sessions de la paix, qui a rendu ce jugement au palais de justice de Thetford-Mines.

En mars dernier, M. Letarte, qui est président de la compagnie Placements Régulus Inc., avait été reconnu coupable d'avoir éludé ou tenté d'éluder le paiement de taxes sur les carburants provenant de l'importation de produits pétroliers des autres provinces canadiennes, entre le 1er novembre 1983 et le 31 août 1984.

**Un photographe comparait** -MONTREAL (PC) -Un photographe du Journal de Montréal, qui avait été arrêté, le 16 avril dernier, au cours d'une fusillade, à Montréal, a comparu, hier, en cour des sessions de la paix, sous des accusations d'agression sur la personne d'un policier et d'entrave à son travail.

L'accusation d'agression a été retirée contre Claude Rivest, âgé de 30 ans, mais celle d'entrave a été maintenue et le juge Jean Falardeau a fixé au 15 octobre prochain son retour devant le tribunal alors que sera déterminée la date de son enquête préliminaire.

Rivest prenait des photos sur la scène où un bandit avait été abattu par la police, à la suite d'un vol perpétré dans une banque du voisinage.

Un périmètre de sécurité avait été disposé sur les lieux de l'incident.

Le photographe se cherchait un bon angle de caméra mais la police l'empêchait de s'engager à l'intérieur du cordon.

Des discussions suivirent et le photographe baissa le bras du policier qui lui barrait la route.

Finalement il a été jugé que cet acte n'était pas suffisant pour le qualifier d'agressif.

**Cause de décès inconnue** -MONTREAL (PC) -L'autopsie pratiquée sur le corps de Spiro Papalaskaratos n'a pas permis d'établir la cause de la mort de cet homme de 42 ans, trouvé sans vie dans une cellule d'isolement de la prison de Bordeaux dimanche matin.

Papalaskaratos purgeait une peine de deux mois qui devait prendre fin le 20 octobre. Il avait été conduit dans une cellule d'isolement capotée de l'infirmerie, samedi matin, après avoir troublé la paix dans l'aile où il était emprisonné.

Le détenu a été trouvé mort dimanche matin à l'heure où on lui apportait à manger.

Le pathologiste qui a pratiqué l'autopsie, le Dr Claude Pothel, du Laboratoire de médecine légale, n'a trouvé aucun traumatisme ni trace de maladie susceptible d'avoir entraîné la mort.

L'analyse microscopique des tissus du défunt et des expertises en toxicologie pourraient faire la lumière dans cette affaire. Le détenu avait reçu des médicaments samedi soir, quelques heures avant sa mort, et l'hypothèse d'une réaction négative n'est pas écartée.

La famille du défunt avait délégué un pathologiste de son choix à l'autopsie, qui a eu lieu lundi, à la demande du coroner-investigateur, le Dr Roger C. Michaud.

Selon M. Arthur Fauteux, directeur de la prison de Bordeaux, le détenu ne s'était jamais fait remarquer auparavant et n'avait apparemment pas d'ennuis avec qui que ce soit. La direction de la prison ne lui connaissait pas de problème médical.

**Enquête sur deux policiers** -MONTREAL (PC) -La Commission de police du Québec a entamé, hier, une enquête à la suite de la plainte portée par une femme de Verdun contre deux policiers de la Communauté urbaine de Montréal qui auraient fait preuve d'un excès de zèle et de sévérité à son égard.

Mme Hélène Morin avait été appréhendée, le 2 avril 1986, au volant de son automobile.

Son nom avait été inscrit dans un système d'ordinateur de la police comme n'ayant pas payé une contravention émise deux ans plus tôt, le 25 avril 1984.

Mais elle l'avait payée, en fait, deux jours plus tard, à la Caisse populaire Saint-Luc.

La femme, qui pèse à peine 100 livres, fut arrêtée par les policiers Denis Mainville et Manon Bérubé.

Ils l'ont fait sortir de l'auto et l'ont « traitée comme une criminelle », selon les termes mêmes de la plaignante.

Ils lui ont fait placer les mains sur le capot de la voiture, l'ont fouillée, lui ont attaché les menottes derrière le dos, l'ont amené au poste 42 et l'ont jetée dans une cellule où elle est restée une bonne vingtaine de minutes.

Elle fut ensuite libérée sous promesse de comparaître pour infraction au code de la circulation. ●

**grattez et gagnez à tout coup!**

**2 CHEVROLET BERETTA '88**

**3 voyages à LONDRES**

**ATLANTIQUE IMAGE ET SON** SANYO FISHER

**FINESSE** Shampoings & Revitalisants

**Shell**

**PEPSI**

**L'interurbain Bell**

**VALIDE DU 27 SEPTEMBRE AU 24 OCTOBRE 1987. QUANTITÉS LIMITÉES.**

**JEAN COUTU**

**OFFRE EXTRAORDINAIRE de serviettes**

**VENEZ EN PROFITER**

**50¢ ÉCONOMISEZ 50¢ à l'achat d'une débarbouillette Caldwell**

Limite 1 coupon par client

PRIX AVEC CE COUPON: **.99**

PRIX SANS CE COUPON: **1.49**

Le titre est valide du 27 septembre au 3 octobre 1987

**COULEURS ASSORTIES**

VALIDE DU 27 SEPTEMBRE AU 24 OCTOBRE 1987

SERVIETTE À MAINS PRIX JEAN COUTU	SERVIETTE DE BAIN PRIX JEAN COUTU	DRAP DE BAIN PRIX JEAN COUTU
<b>349</b>	<b>499</b>	<b>999</b>

**7 jours, 7 soirs, tous les week-ends**

**NE MANQUEZ PAS LE TRAIN JOCARE...**

Dès maintenant, réservez vos cadeaux de Noël pendant que le choix est de première classe!

PLAN MISE DE CÔTÉ

- Ravensburger
- Nathan
- Ambi
- Battat
- Caran Dache
- Veri Tech

et plusieurs autres marques connues

**JOCARE**

Place Lebourgneuf  
5500, boul. des Gradins  
Québec  
627-3744



# Maison démolie sans autorisation sur Saint-Vallier Pour des raisons de sécurité

Les témoignages concordent. La maison Walker, au 577, rue Saint-Vallier est, classée par la ville de Québec en 1980 comme un « bâtiment à conserver avec soin », a été démolie pour des raisons de sécurité parce que le conseil municipal a « gelé » tout développement dans ce secteur, en prévision du projet de la « grande place ». Lais-sée à l'abandon, la maison a subi de lourds dommages en raison des intempéries et du vandalisme.

par Marcel COLLARD

L'ancien propriétaire, M. Gilles Vilandre, architecte, avait acquis cette maison et une autre de quatre étages, située sur le même terrain (avec façade sur la Côte d'Abraham) il y a deux ans, avec l'espoir d'effectuer des renovations.

Au cours d'une entrevue téléphonique, hier, M. Vilandre a dit qu'il avait effectué certaines réparations aux deux maisons et qu'il avait cherché à se prévaloir des programmes gouvernementaux pour restaurer. Il songeait à des logements en copropriété. Cependant, la ville de Québec ayant imposé une réserve sur tout le pâté de maisons en prévision du projet de la « grande place », il lui fut impossible d'obtenir le permis.

« L'endroit était devenu dangereux, affirme M. Vilandre. La maison était vouée à la démolition, surtout qu'elle avait perdu quelques caractéristiques historiques depuis qu'elle avait été déplacée de ses fondations. »

Le 31 juillet, le terrain et les deux maisons étaient vendus au coût de \$28,000 à deux associés,

MM. Daniel Bedard et Michel Pouliot. Ce dernier a laissé entendre au SOLEIL, hier, que la maison de quatre étages sera réparée quand les règlements de la ville le permettront... ce qu'il espère d'ici deux ans.

Un rapport fut soumis à l'exécutif de la ville, à la suite d'une inspection effectuée au mois d'août par la division de l'architecture et des permis, en présence de M. Jean-Louis Boucher, architecte du ministère des Affaires culturelles.

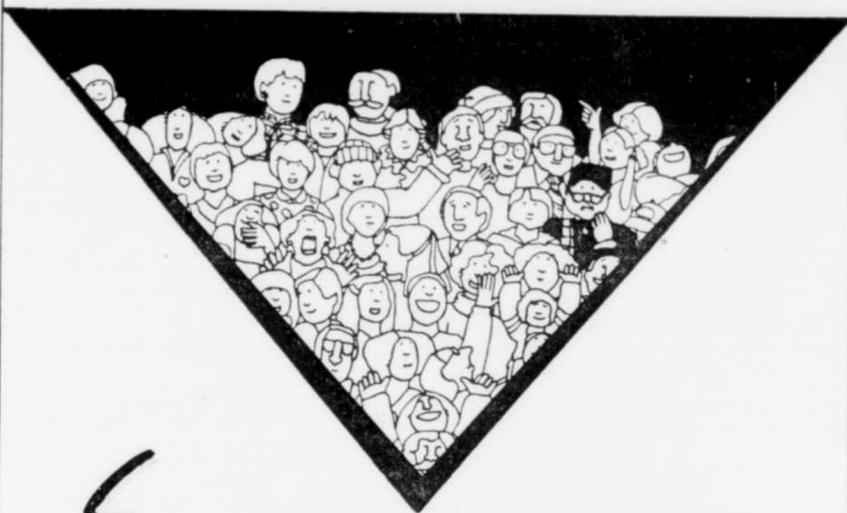
Selon ce rapport, la maison était dans un très mauvais état à l'extérieur, la toiture était rouillée partout et perforée à plusieurs endroits et le mur arrière était éventré à plus de 50 pour 100. À l'intérieur, les trois quarts de la structure s'étaient effondrés, entraînant un affaissement des planchers. On pouvait lire aussi: « L'état de dégradation avancée de la structure

risque de provoquer un effondrement. En général, cette maison menacée de ruines présente une situation à risques pour la sécurité des enfants. »

Le rapport en question, signé par M. Michel Bonnette, chef de la division du Vieux-Québec, portait une mention estampillée: « Le requérant doit, avant d'exécuter ses travaux, obtenir un permis du ministère des Affaires culturelles ». La ville donna son autorisation, mais la maison a été démolie dans la journée de samedi, avant même que le ministère des Affaires culturelles n'ait eu le temps de prendre une décision. Lundi soir, le maire Pelletier a dit avoir eu l'assurance que le MAC avait déjà arrêté sa décision de permettre la démolition, même si le permis n'avait pas encore été accordé.

Hier, il restait encore les débris de la maison démolie en fin de semaine, avant même que le ministère des Affaires culturelles ait accordé le permis. Copropriétaire de la maison, M. Michel Pouliot a confié que le terrain serait nettoyé d'ici peu.

## LE SEUL ?



Seriez-vous le seul à ne pas savoir que la boutique RUE va avoir pignon sur rue Cartier demain? Ne le dites surtout pas, gardez pour vous ce secret précieux, la bonne adresse, ou l'on retrouve des vêtements qu'on ne voit pas à tous les coins de rue. Coin Cartier et St-Cyrille. Demain.

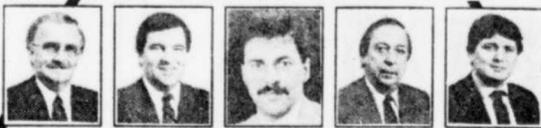


Place Belle Cour & Demain RUE Cartier

### Invitation



DENIS DUROCHER J.-PIERRE TANGUAY MARC TANGUAY JEAN-CLAUDE FOURNER  
Directeur des ventes Gerant Flottes et location Gerant division camions Gerant voitures d'occasion



Lauréat Moffet Conseiller Mario Cloutier Conseiller Pierre Tremblay Conseiller Désire Boisvert Conseiller Denys Pampalon Conseiller



Jacques Grenier Conseiller Daniel Dumont Conseiller Benoît Lizotte Conseiller Roger Roy Conseiller Réjean Gagné Conseiller Gaëtan Francoeur Conseiller

### Les grands Maîtres Vendeurs

vous invitent, le mercredi 30 septembre et le jeudi 1er octobre 87 à la

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MODÈLES 88



**MARLIN**  
Chevrolet Oldsmobile Inc.



2145, BOUL. CHAREST OUEST, QUÉBEC  
688-1212

## LA NATURE EN VILLE... LE JARDIN MOBILE



- concept d'usage unique
- variété complète
- propreté impeccable
- qualité supérieure
- de très bons prix
- service rapide



**CHAMPIGNONS**  
Produit de l'Ontario  
Blancs, frais

**1<sup>17</sup>**  
la chopine



**BROCOLI**  
Produit du Québec  
Grosseur #4

**.97**  
chacun



**CAROTTES**  
Produit du Québec  
Cello de 5 livres

**.77**  
chacun



**CÉLERI**  
Produit du Québec  
Grosseur # 24

**.67**  
chacun



**ÉPINARDS**  
Produit du Québec

**.67**  
cello



**POIREAUX**  
Produit du Québec

Très gros  
**.47**  
chacun



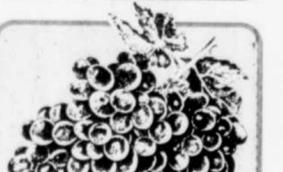
**SALADE ROMAINE**  
Produit du Québec

**.77**  
chacune



**BETTERAVES**  
Produit du Québec  
Cello de 5 livres

**.87**  
chacun



**RAISIN ROUGE**  
Produit des E.U.

**.97**  
la livre



**KIWI**  
Produit importé  
Grosseur # 42

**4 .97**



**ARACHIDES**  
en écale

**.99**  
la livre



**CAFÉ FRAIS**  
en grains ou moulu

**4<sup>77</sup>**  
la livre



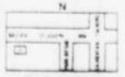
## LA NATURE EN VILLE... LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL  
552, Bastien

ORSAINVILLE  
1047, du Jardin

SAINTE-FOY  
3440, de la Prairie  
(Derrière Place Navies)

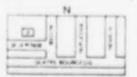
NEUFCHÂTEL  
203, l'Ornière



842-3084



627-0344



657-7717



842-0909

Ces prix sont en vigueur jusqu'au 4 octobre inclusivement ou jusqu'à épuisement des stocks.

Recherchez  
ce signe de  
qualité.



Ici on sert  
du beurre

De nombreux restaurants  
affichent déjà leur qualité.

Voici une liste partielle des restaurants  
qui servent du beurre avec les toasts et  
sandwiches.

- |  |   |
|--|---|
| <b>Café Bar Le Cinoche</b><br>1019, Cartier<br>Québec                        | <b>Restaurant Le Grillon</b><br>1124, rue St-Jean<br>Québec             |
| <b>Restaurant Le Graffiti</b><br>1191, Cartier<br>Québec                     | <b>Restaurant l'Omelette</b><br>64, St-Louis<br>Québec                  |
| <b>Maison Romaine</b><br>1380, ch. Ste-Foy<br>Québec                         | <b>Restaurant Le Biarritz</b><br>136, Ste-Anne<br>Québec                |
| <b>Paris Croissant</b><br>1405, ch. Ste-Foy<br>Québec                        | <b>Brasserie La<br/>Table du Roi</b><br>2360, ch. Ste-Foy<br>Sainte-Foy |
| <b>Chez Berlinguet</b><br>640, Grande-Allée est<br>Québec                    | <b>Restaurant<br/>MaMa Maria</b><br>1327, ch. Ste-Foy<br>Québec         |
| <b>Le Restaurant<br/>Paris Brest</b><br>590, Grande-Allée est<br>Québec      | <b>Restaurant<br/>Café de Paris</b><br>66, St-Louis<br>Québec           |
| <b>Restaurant A la Table<br/>de Serge Bruyère</b><br>1200, St-Jean<br>Québec | <b>Café Cartier</b><br>320, St-Joseph est<br>Québec                     |
| <b>Restaurant<br/>La Garonelle</b><br>207, St-Jean<br>Québec                 | <b>Restaurant Le<br/>Jardin Grec</b><br>1145, Cartier<br>Québec         |
| <b>Restaurant<br/>Le Bonaparte</b><br>680, Grande-Allée est<br>Québec        | <b>Restaurant L'Entrecôte<br/>Saint-Jean</b><br>1011, St-Jean<br>Québec |
| <b>Restaurant Las Cuevas</b><br>601, Grande-Allée est<br>Québec              | <b>Café Le Tasse Vin</b><br>32, St-Louis<br>Québec                      |
| <b>Restaurant Aux<br/>Vieux Canons</b><br>650, Grande-Allée est<br>Québec    | <b>Restaurant Chez<br/>Maxie Enr.</b><br>1191, Cartier<br>Québec        |
| <b>Restaurant<br/>Continental</b><br>26, St-Louis<br>Québec                  | <b>Restaurant Café<br/>L'Unes Inc.</b><br>298, St-Jean<br>Québec        |
| <b>Restaurant Le<br/>Saint-Amour</b><br>48, Ste-Ursule<br>Québec             | <b>Restaurant L'Alvain</b><br>585, St-Jean<br>Québec                    |
| <b>Restaurant Bistrot<br/>Le Savarin</b><br>980, rue Cartier<br>Québec       | <b>Brasserie Delisle</b><br>269, St-Jean<br>Québec                      |
| <b>Restaurant<br/>Le Veau d'Or</b><br>801, rue St-Jean<br>Québec             | <b>Le Croiss'Entier</b><br>526, St-Jean<br>Québec                       |
| <b>Restaurant Café<br/>Le Rétro</b><br>1129, rue St-Jean<br>Québec           |   |

Soyez parmi les restaurants  
de qualité.

Laissez savoir à vos clients que votre restaurant  
sert ce qu'il y a de meilleur: du beurre sur vos  
toasts et sandwiches. Affichez le symbole de votre  
qualité vous aussi. Appelez le Bureau laitier du  
Canada, à frais virés, au (514) 284-1092 et  
annoncez chez vous, à vos clients, que vous  
servez du beurre. Ils viendront plus nombreux.

Parce que du beurre,  
c'est du beurre.



La ministre des Relations extérieures du Canada, Mme Monique Landry, a profité hier de l'annonce d'une subvention de \$1,5 million pour visiter les locaux de Collaboration santé internationale, en compagnie du député fédéral de Québec-Est, M. Marcel-R. Tremblay. À leurs côtés, le père Célestin Marcotte, fondateur de l'oeuvre, et une bénévole.

## L'ACDI versera \$1.5 million à Collaboration santé internationale

La ministre des Relations extérieures du Canada, Mme Monique Landry, a annoncé hier que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) versera \$1,5 million à Collaboration santé internationale, de Québec, au cours des trois prochaines années.

par Lise LACHANCE

L'agence fournira également à l'organisme du chemin de la Canadière un approvisionnement de lait en poudre d'une valeur de \$1 million, soit 38 000 sacs de 55 livres.

«Le gouvernement ne peut pas toujours intervenir directement. C'est pourquoi nous avons l'intention de faire appel de plus en plus à des organismes privés, à but lucratif ou non», a affirmé la ministre, hier, au cours d'une visite à Collaboration santé internationale (CSI).

Collaboration, rappelons-le, est une organisation sans but lucratif qui s'est donnée pour mission de recueillir, sélectionner et envoyer dans les pays en voie de développement des médicaments, de l'équipement médical et hospitalier. L'an dernier, elle a expédié pour près de \$7 millions dans quelque 25 pays, soit 45,376 colis dont le poids total frisait les trois millions de livres. Et cela grâce au travail de nombreux bénévoles, qui ont consacré environ

100,000 heures à la cause de l'aide humanitaire internationale.

### Récupération

Du 6 juin 1975 au 31 août 1987, CSI est venu à la rescousse de plus de 1,000 dispensaires disséminés dans 74 pays, en leur envoyant 257,832 colis représentant près de 16 millions de livres de médicaments, de matériel et d'équipement médical.

Une bonne partie de cet équipement provient des établissements hospitaliers, le ministère des Affaires sociales ayant accredité Collaboration santé internationale comme «héritier» des surplus de son réseau. C'est ainsi que les lits d'hôpitaux, les tables d'opération, les appareils de rayons-X, les stérilisateur et les projecteurs qui ne sont plus utilisés sont acheminés vers l'organisme.

Mais les hôpitaux ne sont pas les seules sources d'approvisionnement. Médecins, pharmaciens, compagnies pharmaceutiques, commissions scolaires sont mis à contribution.

En fait, CSI applique depuis douze ans un principe maintenant à la mode: celui de la récupération. Non seulement lance-t-il depuis des années un appel aux différents groupes mentionnés, mais encore engage-t-il, l'été, une équipe d'une quinzaine d'étudiants affectés no-

tamment à la cueillette des précieux médicaments et fournitures.

Rémunérés soit par le gouvernement fédéral (dans le cadre du programme *Étudiants au travail*), soit par l'organisme lui-même (seul ou conjointement avec la Caisse populaire Limoulu), les jeunes contactent les diverses ressources des milieux médicaux par téléphone ou personnellement. Puis ils parcourent l'est du Québec afin de recueillir le matériel.

La récupération ne s'arrête pas aux médicaments et à l'équipement. Ainsi, les draps usés dont les hôpitaux se débarrassent servent à confectionner des taies d'oreillers, des draps pour lits d'enfants, des bandages.

### Bénévolat

Tout ce travail de confection, de tri, d'emballage, exige des milliers et des milliers d'heures chaque année. Collaboration santé internationale se targue de compter seulement sept personnes rémunérées sur la cinquantaine qui oeuvrent à ses locaux. De sorte que les salaires ne représentent que 8 pour 100 du budget annuel de fonctionnement, a déclaré hier le président de l'organisme, M. Ivan Méthot.

La plupart des bénévoles sont des retraités qui entreprennent, à CSI, «une deuxième carrière au

service des plus démunis». Religieux ou laïcs, ils viennent de l'enseignement, des services de santé, de la pharmacie, de l'administration, de la magistrature, de la police, de la construction, de la pastorale, etc.

A ces personnes qui font des locaux de la Canadière une ruche joyeuse s'ajoutent les membres de nombreux clubs de l'âge d'or de la région, qui tricotent ou brodent pour répondre aux besoins des pays en voie de développement.

Le fondateur et coordonnateur de Collaboration santé internationale, le père Célestin Marcotte, affirme qu'à cause de la façon de procéder de l'organisme, l'aide va vraiment aux populations auxquelles elle est destinée. En effet, les demandes doivent provenir de Canadiens travaillant à l'étranger et connus de CSI. Une liste accompagne chaque colis ou «conteneur», en plus d'une formule d'accusé de réception. Le destinataire sait donc dans le menu détail ce qui lui a été expédié.

Si les deux tiers des demandes émanent de 125 communautés religieuses canadiennes oeuvrant dans des milliers de dispensaires à travers le monde, CSI ne limite pas son aide aux catholiques, a tenu à préciser le capucin. Ainsi, dernièrement, l'organisme a expédié 11 conteneurs au Liban et plusieurs à Tripoli, la capitale très musulmane de Khadafi.

La ministre Landry a d'ailleurs précisé, hier, que Collaboration santé internationale est intervenu récemment, à la demande du gouvernement canadien, lors de désastres en Éthiopie, au Chili, au Mexique et au Salvador. ●

## PROMOTION



Les matelassés duillets  
sont réduits...\*

Manteau court  
Rég. 92\$ 69\$

Manteau long  
Rég. 115\$ 69\$

Signé

# REVUE

Place Laurier, Place Fleur de Lys, Place Québec, Galeries Chagnon,  
Place des Quatre-Bourgeois, Galeries de la Capitale, Carrefour Beauport.

\* Offre valable jusqu'au 3 octobre

A · A · P · Q



Mme Monique Jérôme Forget

Les membres de l'Association des Administrateurs de personnel de Québec ont le plaisir de recevoir madame Monique Jérôme Forget, Présidente Directrice générale de la Commission de la santé et sécurité au travail.

Madame Jérôme Forget nous entretiendra sur les orientations prochaines de la commission et ses attentes.

Ce souper-conference aura lieu au Château Frontenac, Salle Jacques Cartier, le mardi 6 octobre 1987 à 18h. Pour réservation, communiquez avec le secrétariat de l'association au numéro: 692-4684. Les réservations doivent être faites avant le 2 octobre.

Membre gratuit  
non-membre: 35\$  
Stationnement: 3\$ (côté fixe)

portes & fenêtres  
LAVAL inc.

CONNAISSEZ-VOUS  
LES PORTES ET  
FENÊTRES



CHEZ NOUS,  
ON LES VEND À BON PRIX!

CARREFOUR LES SAULES 877-1484  
5150, boul. de l'Ormeau  
Québec

HEURES D'OUVERTURE  
Lundi: 9h à 17h30  
Mardi: 9h à 17h30  
Mercredi: 9h à 17h30  
Jeudi: 9h à 21h  
Vendredi: 9h à 21h  
Samedi: 9h à 17h

**Explosion près du bureau de comté de Lise Bacon**

**Un sympathisant indépendantiste comparait**

♦ MONTREAL (PC) - Un sympathisant indépendantiste a comparu hier en cour des sessions, à la suite d'une explosion survenue la

nuit précédente à Laval, à l'extérieur de l'immeuble où la ministre Lise Bacon a son bureau de comté. André Malboeuf, 36 ans, a été accusé d'avoir provoqué une explosion, causé des dommages à la propriété, de crime d'incendie et de

complot; un certain Jacques Saint-Louis, présumé complice, est recherché par la police. Lundi en fin de soirée, a annoncé la Sûreté du Québec, le suspect a été arrêté à quelque 1.000 pieds de l'endroit où l'engin avait été placé.

boul. Daniel-Johnson; consultée possiblement d'essence et de poudre, la bombe n'a causé que peu de dégâts et personne n'a été blessé. Devant le juge Benjamin Schecter, Malboeuf a plaidé non coupable et opte pour un procès devant juge et jury. Le prévenu, domicilié dans le quartier Rosemont, est gardé prisonnier en attendant de revenir en cour mercredi pour l'examen de sa requête en liberté provisoire.

Mardi à la comparution, la Couronne s'est opposée à sa remise en liberté, arguant que Malboeuf pouvait toujours présenter un danger pour la société. Le procureur a ajouté qu'il fallait d'abord entendre la déposition des enquêteurs de la SQ

avant de continuer la procédure. **Motifs raisonnables** Au téléphone, un porte-parole de la SQ a signalé que les enquêteurs avaient « des motifs raisonnables et probables » de croire à l'éventualité d'un acte criminel, laissant ainsi entendre que Malboeuf était sous surveillance au moment de l'explosion. Députée de Chomedey, ministre des Affaires culturelles et vice-premier ministre, Mme Bacon est aussi responsable de l'application de la loi 101. Or André Malboeuf a déjà assisté à des réunions du Carrefour de la résistance indépendantiste (CRI). Raoul Roy, responsable du CRI, a tenu à souligner que Malboeuf n'était pas membre du mouvement. « Je le prierais de montrer sa carte. » Le CRI, dit M. Roy, est un « groupe pacifique de réflexion politique » qui s'appelait auparavant Comité pour un réveil indépendantiste. Comptant une cinquantaine de membres, a-t-il précisé, le CRI a pour cri de ralliement « SOS génocide », afin de dénoncer « le danger de l'immigration incontrôlée, ouverte à tout venant ». Raoul Roy publie aussi une revue dont le dernier numéro dénonçait Le Devoir pour son manque d'ardeur nationaliste. Mme Bacon travaille souvent le lundi à son bureau de comté, mais dans la journée et pas aussi tard le soir. ♦

**Prudents quant à la bombe Bourassa et Johnson encore en plein débat linguistique**

♦ Si l'explosion d'une bombe au bureau de circonscription de la vice-première ministre, Mme Lise Bacon, a été commentée avec beaucoup de prudence par MM. Robert Bourassa et Pierre Marc Johnson, les deux chefs politiques ont tout de même entrepris hier, par médias interposés, une nouvelle manche du débat linguistique qui les oppose.

Le premier ministre doit prendre position, et pas simplement sur la question de l'affichage mais sur

« la place du français dans notre société », insiste le chef de l'Opposition. ♦

par André FORGUES

« Ce n'est pas la première fois que ça arrive », a lancé le premier ministre à propos de l'explosion survenue au bureau de Mme Bacon. Refusant de tirer des conclusions avant la fin des procédures judiciaires en cours dans cette affaire, M. Bourassa a tout de même souligné que le gouvernement remplissait son rôle de veiller à la paix sociale puisque l'individu appréhendé était déjà sous surveillance policière.

Quant à M. Johnson, il a dit souhaiter qu'il s'agisse d'un cas isolé, ajoutant que cet incident n'est peut-être même pas relié à la question linguistique: « c'est peut-être quelqu'un qui s'est fait promettre une « job » comme tellement d'autres puis qui ne l'a pas eue. »

**Trois facteurs**

D'autre part, à 48 heures d'une réunion spéciale des députés libéraux où le dossier linguistique doit être largement discuté, M. Bourassa continue de soupeser publiquement les facteurs qu'il faut selon lui considérer avant d'autoriser ou pas le bilinguisme dans l'affichage, ce « problème difficile ».

Hier, le premier ministre a évoqué trois aspects à considérer. D'abord « le fait qu'il s'agit là d'un droit fondamental et d'une interprétation du programme du Parti libéral ».

Puis, « le fait que la culture française en Amérique du nord est de plus en plus vulnérable à cause du déclin démographique: comme seul gouvernement responsable à une majorité francophone, le gouvernement doit en tenir compte ».

Enfin, « il y a la question de la paix sociale ». M. Bourassa affirme qu'avant la dernière campagne électorale, « j'avais dit: il y a le programme du parti mais tout chef politique doit tenir compte de la paix sociale ».

Ces trois facteurs seront discutés au caucus des députés libéraux, dans les Laurentides, demain et vendredi. « On va décider soit d'accepter la formule, soit d'examiner les modalités », ajoute M. Bourassa à propos de la possibilité d'étendre aux commerces ayant neuf employés et moins le droit d'afficher en plus d'une langue.

**Pas de politique**

Si cette proposition était retenue, il s'agirait simplement d'étendre une mesure déjà adoptée par le gouvernement péquiste en 1983, soutient M. Bourassa. « Ce n'est pas le Parti libéral qui est l'initiateur du bilinguisme commercial au Québec », insiste fortement le premier ministre.

Le chef de l'Opposition refuse pour sa part de jouer ce jeu. La position du Parti québécois est claire et cohérente, affirme M. Johnson en s'appuyant sur le projet de loi qu'il a lui-même présenté à l'Assemblée nationale le printemps dernier.

Le problème, c'est que le gouvernement n'a pas arrêté de politique et que l'incertitude qu'il alimente insatisfait à la fois « les groupes qui sont les tenants de la loi 101 comme les groupes qui veulent des changements », soumet M. Johnson.

La paix sociale n'est pas actuellement menacée au point où l'on peut craindre une vague d'actes criminels, ajoute en substance le chef de l'Opposition. Mais la paix sociale, c'est plus que cela, dit-il, c'est aussi le climat social.

Et, les divers groupes ne sachant pas à quoi s'en tenir, le gouvernement nuit au climat social: « M. Bourassa joue beaucoup sur les nerfs du monde de ce temps-ci avec ça parce qu'il est incapable de se faire une tête », affirme M. Johnson.

**L'AVENTURE D'UN GRAND SAFARI**



*Venus des savanes africaines, des forêts tropicales et même des glaces polaires, plus de cent animaux naturalisés vous attendent à Place Ste-Foy, du 28 septembre au 10 octobre. L'explorateur qui les a rapportés de ses expéditions sera sur place pour vous les présenter et vous conter ses aventures. Des tours guidés conçus pour les écoliers sont prévus.*



POUR L'AMBIANCE ET POUR LA QUALITE.

# VENTE DE TISSUS

**NOUVEAUTÉ 87-88**  
**VELOURS CÔTELÉS**  
 FINS ET MOYENS  
 115 cm — Côtelés de teintes unies aux nuances automnales, pour la confection de pantalons, vestons, jupes...  
 Prix Bouclair: 6.99\$ m  
**SPÉCIAL 5.59\$ m**

**NOUVEAUTÉ 87-88**  
**TRICOT "FINESSE"**  
 112 à 128 cm — Magnifique tricot à rayures noires et vertes, noires et bleues, etc. Pour la confection de robes "couturier", costumes, etc.  
 Prix Bouclair: 9.99\$ m  
**SPÉCIAL 7.99\$ m**

**ACHAT SPÉCIAL**  
**VELOURS CÔTELÉS**  
 90 et 115 cm — Vaste choix de côtelés dans différentes largeurs et couleurs. Idéal pour vêtements sport.  
 Prix Bouclair: 5.99\$ m  
**SPÉCIAL 3.99\$ m**

**NOUVEAUTÉ 1987-1988**  
**JERSEY «MAINSTREAM»**  
 150 cm. Jersey uni de belle qualité, offert dans le violet, ecru, bleu français, vert fuchsia pour des vêtements confortables. 80% acrylique 20% laine.  
 Prix Bouclair: 16.99 m  
**SPÉCIAL: 13.59 m**  
**20% DE RABAIS**

**NOUVEAUTÉ 87-88**  
**TISSU "COSTUMIER"**  
 "Collection Privée"  
 150 cm — Tissu d'aspect laine à motifs pied-de-poule, rayé, chiné... à coordonner selon votre imagination.  
 Prix Bouclair: 19.99\$ m  
**SPÉCIAL 15.99\$ m**

**NOUVEAUTÉ 87-88**  
**TISSUS LAINEUX**  
 DES MILLIERS DE MÈTRES  
 150 cm — Pour toutes vos créations automnales. Très grande variété d'imprimés, de textures et couleurs à la mode.  
 Prix Bouclair: 5.99\$ à 11.99\$ m  
**SPÉCIAL 4.49\$ à 8.99\$ m**  
**25% DE RABAIS**

**ACHAT SPÉCIAL**  
**TRICOT SUPÉRIEUR**  
 150 cm — Jersey tubulaire uni, de belle qualité. Pour pantalons fuseaux, jupes. Couleurs automnales.  
 Prix Bouclair: 8.99\$ m  
**SPÉCIAL 7.19\$ m**

**NOUVEAUTÉ 87-88**  
**TISSUS 100% LAINE**  
 150 cm — Tissus de haute qualité pour des vêtements chics.  
 • Gabardine de laine  
 • Challis de laine  
 • Flanelle de laine  
 • Crêpe de laine  
**SPÉCIAL 20.79\$ et 23.99\$ m**  
**20% DE RABAIS**

**NOUVEAUTÉ 87-88**  
**ASPECT LAINE "COLONNADE"**  
 150 cm — Pied-de-poule, prince de galles, pour des vêtements chauds. Violet, rouge, noir, fuchsia et vert.  
 Prix Bouclair: 11.99\$ m  
**SPÉCIAL 9.59\$ m**

**NOUVEAUTÉ 87-88**  
**TRICOT "VIENNA"**  
 150 cm — Tricot uni, côtelé ou torsadé, facile d'entretien. En bleu, rose, charbon, noir.  
 Prix Bouclair: 9.99\$ à 12.99\$ m  
**SPÉCIAL 7.99\$ à 10.39\$ m**

**ACCESSOIRES DE COUTURE**  
 • GALON À MESURER rég. 1.50\$ **SPÉCIAL 75¢**  
 • ÉPINGLES DROITES rég. 1.60\$ **SPÉCIAL 80¢**  
 • ÉPINGLES À RESSORT rég. 1.30\$ **SPÉCIAL 65¢**  
**50% DE RABAIS**

**TOUS LES PATRONS "McCALLS"**  
**3 pour 1**  
 ACHETEZ-EN UN ET OBTENEZ-EN DEUX AUTRES DE MÊME VALEUR OU DE VALEUR MOINDRE, GRATUITEMENT.

## VENTE DÉCORATION

# DRAPERIES ET DENTELLES

EN MAGASIN

**20% À 33 1/3% DE RABAIS**

## STORES VERTICAUX

EN TISSU, SUR MESURE

"COLLECTION PASTEL" DE LA MAISON BOUCLAIR  
 CHOIX DE 24 COULEURS

• 36" x 48" 75\$	• 60" x 60" 121\$	• 84" x 84" 187\$
• 48" x 48" 95\$	• 60" x 72" 127\$	• ET BIEN D'AUTRES GRANDEURS DISPONIBLES SUR MESURE
• 48" x 60" 100\$	• 72" x 84" 162\$	
• 60" x 48" 114\$	• 84" x 60" 169\$	

**+ VALENCE GRATUITE**

**Service de décoration à domicile GRATUIT**

MARCHANDISES AUX MÊMES BAS PRIX QU'EN MAGASIN

**Bouclair** La Maison du tissu

OU L'IMPORTANT C'EST QUE VOUS SOYEZ SATISFAITS!

VENTE JUSQU'AU 3 OCTOBRE

QUÉBEC 365, Soumande 681-0644  
 SAINTE-FOY 2975, boul. Laurier 653-6780  
 TROIS-RIVIÈRES 3550, boul. des Forges (819) 376-8655  
 LÉVIS 12, Charles-A. Cadieux 833-4210  
 LA CAPITALE 5401, boul. des Galeries 628-8760  
 CHICOUTIMI 326, des Saguenéens 549-3535  
 BIENTÔT À RIMOUSKI et VICTORIAVILLE

## Blaikie menace de porter plainte

♦ MONTREAL (d'après PC) - L'avocat Peter Blaikie accusé d'avoir utilisé des informations privilégiées pour faire des transactions boursières sur les titres de Mémotec a brandi hier la possibilité de porter une plainte pour outrage au tribunal à l'endroit des certains représentants de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Lors d'une conférence de presse donnée aux bureaux de la firme Heenan, Blaikie, ce dernier a dénoncé les déclarations faites notamment à la télévision nationale par le président de la commission, Paul Guy, vendredi dernier.

Il s'en est également pris aux propos tenus par le directeur des services juridiques de la commission, Jacques Labelle, ainsi qu'à d'autres porte-parole.

Il a rappelé qu'il avait remis sa démission comme membre du conseil d'administration de la Corporation de développement et d'investissement du Canada (CDIC) pour éviter que le gouvernement conservateur ne se retrouve dans une situation difficile. C'est la CDIC qui a vendu la société d'État Télélobe Canada à Mémotec et c'est Peter Blaikie qui a aidé cette dernière compagnie à préparer sa soumission.

Quant à Kenneth Atlas, un avocat de la firme Heenan, Blaikie, également accusé dans cette affaire, «il ne savait rien au sujet de cette transaction, rien du tout», a soutenu M. Blaikie.

MM. Heenan et Blaikie ont tour à tour souligné qu'il est normal que des gens qui travaillent avec une compagnie aient un intérêt financier dans cette compagnie. C'est la même chose pour les avocats qui sont consultés. De leurs propos, il ressort qu'aucune directive n'interdit aux avocats d'acheter des actions d'une compagnie pour laquelle travaille un des avocats de la firme.

## Mémotec: l'Opposition veut des explications

♦ OTTAWA (d'après PC) - L'opposition libérale a sommé hier le gouvernement d'expliquer pourquoi la compagnie Mémotec Data avait été prîée par des fonctionnaires fédéraux de retarder l'annonce de son offre d'achat en vue de l'acquisition de la société d'État Télélobe Canada.

La ministre d'État à la Privatisation, Mme Barbara McDougall, a répondu que «la règle de confidentialité constituait une pratique commerciale normale de tout processus d'appel d'offre».

C'est tout à fait faux, a plus tard affirmé le député libéral Guilbault. Mémotec était tenue d'annoncer publiquement son offre immédiatement après l'avoir faite.

Mme McDougall a d'autre part écarté à nouveau la proposition d'ouvrir une enquête publique, soutenant qu'une telle initiative pourrait être «préjudiciable» à la démarche judiciaire entreprise par la Commission des valeurs mobilières du Québec contre sept administrateurs et avocats de Mémotec.

Lundi, le président de Mémotec, M. William McKenzie, affirmait que des représentants du gouvernement fédéral lui avait demandé en janvier de retarder l'annonce publique de l'offre de soumission de son entreprise. Il a indiqué avoir été inquiet à l'époque que certaines personnes ayant eu vent de l'offre utilisent l'information à leur propre profit, avant qu'elle ne soit annoncée publiquement.

**COURS DE SERVICE au BAR**  
 avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES au CHÂTEAU FRONTENAC  
 COURS DE CONNAISSANCES des VINS  
 Permis culture permanente 74951 max. Éducation du Québec  
 692-0310

**Nous savons que votre courrier, c'est trop important.**

Nous vous prions de continuer à utiliser la poste comme d'habitude, sans oublier d'inscrire le code postal.

Nous nous engageons à maintenir le service postal.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

## Désinstitutionnalisation à Robert-Giffard

# Le syndicat veut connaître le plan d'action

Le Syndicat des employés du Centre hospitalier Robert-Giffard demande aux ministres Thérèse Lavoie-Roux et Pierre Paradis d'intervenir auprès de la direction du centre, pour que celle-ci se montre plus transparente dans son plan de « désinstitutionnalisation ».

par **Brigitte BRETON**

« Les 2.500 membres du syndi-

cat approuvent la désinstitutionnalisation, mais pas à n'importe quel prix », soulignait hier, au SOLEIL, le président du syndicat, M. Laurent Goudreau.

Le porte-parole déplore que la direction du Centre hospitalier Robert-Giffard tienne le personnel dans l'ignorance. Le syndicat attend toujours le plan d'action final que la direction a promis pour la fin de

septembre. Les employés ont pour leur part soumis leur projet en mai 1986.

« En attendant, les employés et les bénéficiaires vivent dans l'insécurité », soutient M. Goudreau. Ils ne savent pas combien de bénéficiaires sortiront du centre, s'ils seront transférés dans des pavillons ou dans des foyers d'accueil pour assurer un suivi auprès du patient,

et même, s'ils conserveront leur emploi. Le syndicat regroupe sept catégories de travailleurs.

Evidemment, M. Goudreau ne nie pas que le but du syndicat est de protéger l'emploi de ses membres. Selon le président, 500 emplois pourraient être supprimés. « Mais, si nous n'obtenons pas d'information sur les objectifs de la direction, nous ne pouvons pas prévoir les coups », explique-t-il.

Dans sa lettre remis lundi aux deux ministres, le syndicat déplore que les bénéficiaires soient acheminés vers l'extérieur sans que les responsables syndicaux ne soient

préablement avisés, que la qualité des soins soit diminuée par un manque de personnel, et que la partie syndicale soit pratiquement exclue du dossier de la désinstitutionnalisation, bien qu'elle soit aussi responsable des besoins des bénéficiaires.

Le syndicat se défend en effet de défendre uniquement les intérêts des travailleurs. « Il faut aussi penser aux intérêts des bénéficiaires. Or, les objectifs de la désinstitutionnalisation semblent beaucoup plus financiers que sociaux », constate M. Daniel Tremblay, responsable du comité de désinstitutionnalisation.

Des statistiques révèlent que huit patients sur dix reviennent à Robert-Giffard. « On réalise donc une désinstitutionnalisation sauvage si on laisse les bénéficiaires sans encadrement », de dire M. Tremblay. Les bénéficiaires, tout comme les autres membres de la société, doivent être préparés à vivre ensemble. Pour le responsable, il est inconcevable de parachuter dans la « vraie vie » une personne qui vit en institution depuis dix ans.

M. Tremblay croit donc que si la désinstitutionnalisation se fait de façon humaine, des emplois ne seront pas perdus, mais bien créés.

## « Mise à niveau »: programme pour amener les femmes vers le domaine scientifique

« Femmes demandées pour suivre 30 heures de cours par semaine en sciences ». C'est en quelque sorte ce que recherchent deux commissions scolaires de la région de Québec dans le cadre d'un programme mis à l'essai par le ministère de l'Éducation.

par **Richard HÉNAULT**

Intitulé *Mise à niveau*, le programme est à l'essai, cette année, dans cinq commissions scolaires du Québec, dont la Commission des écoles catholiques de Québec, la Commission scolaire Beauport et la Commission scolaire La Neigette, de Rimouski.

Essentiellement, le programme vise à permettre aux femmes de se doter des prérequis nécessaires en mathématiques et en sciences pour suivre une formation en ce domaine au niveau collégial. Pour être admises, elles ne doivent pas avoir fréquenté l'école depuis un an et avoir réussi une 4e secondaire.

Emploi et Immigration Canada acquittera les frais et versera une

allocation aux candidates selon leur situation financière, durant les 32 semaines que durera la formation. Le début a été fixé au 2 novembre et les élèves auront la possibilité d'acquiescer 48 crédits, soit 24 en mathématiques, 12 en physique et 12 en chimie.

« Nous avons cependant prévu une proportion de 20 pour 100 d'activités de soutien, explique Sylvie Martin, de la Commission scolaire Beauport. Nous voulons ainsi éviter que les femmes ne décrochent de nouveau. » La responsable à la CECQ, Lucille Pettigrew reconnaît qu'une telle entreprise peut sembler fort rebutante à une personne ayant quitté l'école depuis un certain temps. Aussi, considère-t-on que 15 candidates dans chacune des commissions scolaires ne représente pas un nombre trop limité.

D'ici le début, les responsables ont prévu la diffusion d'annonces publicitaires dans les médias afin de recruter les effectifs visés. En principe, les femmes intéressées seront référées par les centres de main-d'œuvre mais elles peuvent égale-

ment s'adresser directement aux commissions scolaires concernées. On s'attend à ce que les candidates soient assez jeunes, donc n'ayant pas quitté l'école depuis très longtemps.

À l'issue de cette formation spécifique, les élèves n'obtiendront cependant pas un diplôme d'études secondaires puisqu'elles ne posséderont pas les acquis de toutes les matières de base. « Nous les encourageons toutefois à prendre les cours de français par la suite », explique Lucille Pettigrew.

À cause de l'intégration à l'éducation des adultes, la formation des candidates leur permettra tout de même d'être admises au collégial régulier par la suite. Une seule exception: les techniques infirmières, puisque l'Ordre des infirmières exige que ses membres soient détenteurs d'un diplôme d'études secondaires.

Si le programme s'avère un succès cette année, il sera implanté à une plus grande échelle l'an prochain.



**PROMOTION SPÉCIALE**

**AUX PRÉRETRAITÉ(E)S ET RETRAITÉ(E)S AUTONOMES**

Nous vous offrons: sécurité, propreté, confort, grandeur et qualité supérieures à la moyenne, immeuble en béton, ascenseurs. Site de choix et service d'autobus.

**SOYEZ LES BIENVENU(E)S**

INF.: 4155, 6e Avenue est, 623-4124

Angle 41e Rue est, près des Galeries Charlesbourg

**Aspirateur central AIR STREAM**

**SPECIAL**

**699.00\$ POSE INCLUSE**

**GRATUIT** Plaques de métal (Valeur de 55\$)

Boayu de 30' avec accessoires de luxe Colco

Équipement pour trois sorties murales

-Le meilleur achat Canadien (1)

-Le meilleur achat Québécois (2)

La garantie du meilleur achat sinon nous vous remboursons. Détails dans chaque boutique.

**SUPPLÉMENTAIRE** expiré le 3 octobre 1987

(1) Consommateur canadien, mars 1985

(2) Coopric, février 1984

**Toujours présent!**

**boutik Électrik**

**Centre de la balayeuse**

**VENTE-SERVICE Réparation**

- Rasoirs
- Accessoires électriques
- Aspirateurs domestiques
- Aspirateurs centraux AIR STREAM
- Couteaux, ciseaux

ANCIENNE-LORETTE 1733, Notre-Dame 872-0130

CHARNY Place Charly 1900, 9e avenue 832-1827

STE-FOY Carrefour La Pérade 3440, Quatre-Bourgeois 656-6629

# SOLDE DE PNEUS "GRANDE EVASION"



**ARRIVA, FLANC BLANC**  
RADIAL TOUTES SAISONS  
CEINTURE D'ACIER  
P165-80R13  
A PARTIR DE **58.80**

DIMENSION	PRIX DE SOLDE
P165/80R13	65.70 \$
P175/80R13	72.90
P185/80R13	74.70
P175/75R13	71.70
P175/75R14	75.90
P185/75R14	78.90
P205/75R14	80.70
P205/75R14	82.70
P215/75R14	85.70
P205/75R15	89.70
P215/75R15	93.90
P225/75R15	98.70
P235/75R15	103.80

**Walt Disney World**

Le Solde de pneus "grande evasion" de Goodyear est en cours. Pendant ce solde, vous économisez beaucoup à l'achat de pneus de qualité de Goodyear et vous pourriez aussi gagner l'une de dix vacances pour quatre à Walt Disney World en Floride!

Vous volez par Delta, la compagnie aérienne officielle de Walt Disney World, et vous séjournez au superbe Buena Vista Palace Hotel du Walt Disney World Village pendant cinq jours et quatre nuits. Rendez-vous chez un détaillant Goodyear participant. Vous y trouverez tous les détails du Solde de pneus "grande evasion". Goodyear vous offre aussi la chance de vivre l'expérience du Royaume Enchanté et des Merveilles du EPCOT Centre.

**TIEMPO, FLANC BLANC**  
RADIAL TOUTES SAISONS  
ECONOMIQUE  
P165-80R13  
A PARTIR DE **49.80**

DIMENSION	PRIX DE SOLDE
P165/80R13	55.80 \$
P185/80R13	62.70
P185/75R14	65.70
P195/75R14	68.70
P205/75R14	71.70
P205/75R15	73.80
P215/75R15	78.90
P225/75R15	84.90
P235/75R15	88.80

**EAGLE GT-4**  
LITRES BLANCHES DESSINÉES  
RADIAL HAUTE PERFORMANCE  
TOUTES SAISONS  
P185-70R14  
A PARTIR DE **123.90**

DIMENSION	PRIX DE SOLDE
P185/70R14	131.70 \$
P195/70R14	138.90
P205/70R14	144.90
P205/60R14	142.70
P215/60R14	143.80
P215/60R14	143.70
P225/60R14	148.80
P225/60R14	154.80
P225/70R15	162.90
P215/60R15	151.80
P215/60R15	144.90
P245/60R15	174.90
P255/60R15	192.90

**NOUVEAU EAGLE ST**  
LITRES BLANCHES EN RELIEF  
RADIAL HAUTE PERFORMANCE ECONOMIQUE  
P185-70R13  
A PARTIR DE **79.80**

DIMENSION	PRIX DE SOLDE
P185/70R13	83.70 \$
P195/70R13	86.70
P205/60R13	89.70
P195/70R14	94.80
P205/70R14	99.90
P215/70R14	102.90
P225/70R14	107.70
P195/60R14	96.90
P215/60R14	99.90
P235/60R14	108.90
P245/60R14	114.90
P225/70R15	111.90
P235/70R15	114.90
P215/60R15	105.90
P245/60R15	121.80
P255/60R15	139.70
P275/60R15	158.70

**LE SOLDE SE TERMINE LE 3 OCTOBRE**

**Qui dit PNEUS dit PNEUDIS**

• Garantie hasard de la route **Gratuit!**

• Équilibrage de roue garantie à vie **6.00\$/roue**

**PNEUDIS INC.**

202 boul. Mailloux La Malbaie, Qué. G0T 1J0 Tél.: (418) 665-3917

431, des Artisans Rimouski, Qué. G5L 7C1 Tél.: (418) 722-0818

910, rue Ste-Thérèse Québec, Qué. G1N 1T2 Tél.: (418) 682-3438

72, Route Kennedy Lévis, Qué. G6V 6C9 Tél.: (418) 833-9911

1766, boul. St-Joseph O. Charlesbourg, Qué. G2K 1H3 Tél.: (418) 628-2244

**Suivez la bonne trace...**

**Goodyear Comptez sur nous.**

# CONCOURS

# Laliberté Chrysler

du 30 SEPTEMBRE  
au 24 DÉCEMBRE

Pour clôturer son 120<sup>e</sup> anniversaire,  
Laliberté présente en collaboration avec  
les concessionnaires Chrysler de la région  
le plus fabuleux concours de son histoire!

30 PRIX TOTALISANT  
**56 000\$**



**2 VOITURES "CHRYSLER" 1988**  
**VALEUR TOTALE 23 000\$**

UNE PLYMOUTH SUNDANCE ET UNE DODGE SHADOW  
VALEUR 11 500\$ CHACUNE

Les toutes nouvelles voitures aérodynamiques de Chrysler. Moteur 2.2 litres, transmission automatique, servodirection, servofreins, radio am/fm, etc. Taxe de vente et frais d'immatriculation en sus.

**8 FOURRURES LALIBERTÉ**  
**VALEUR 21 000\$ DONT UN VISON DE 5 450\$**

Taxe incluse

**1 PELISSE DE 1 300\$**  
POUR DAME  
**1 PELISSE DE 1 100\$**  
POUR HOMME

Superbes pelisses "BERNARDO". Taxe incluse

**PLUS 1 PRIX DE 1 100\$**  
**ET 17 PRIX DE 500\$**  
**TOTALISANT 9 600\$**

EN BONS D'ACHATS CHEZ LALIBERTÉ

COUPONS DE PARTICIPATION AVEC ACHAT CHEZ LALIBERTÉ ET LES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DE LA RÉGION

DU VALLON CHRYSLER PLYMOUTH 2015, boul. Charest o. Ste-Foy 687-5510	LA MAISON PLYMOUTH CHRYSLER DE CHARLESBOURG 5070, boul. du Jardin Charlesbourg 622-4700	FOURNIER PLYMOUTH CHRYSLER 48, rue Kennedy Lévis 837-2411	AUTOMOBILES BEAUPRÉ 2400, Dalton Ste-Foy 653-5212	DE LA CAPITALE DODGE CHRYSLER 225, rue Marais Ville Vanier 687-2604	LAPOINTE AUTOMOBILES Route Principale St-Philémon 469-2144 - 692-0471	ST-RAYMOND PLYMOUTH CHRYSLER 625, côte Joyeuse St-Raymond 337-6777 - 692-4485	GARAGE LÉO VEILLEUX 13875, boul. Lacroix St-Georges-de-Beauce 228-2391
AUTOMOBILES GUY BEAUDOIN Plessisville 819 362-3212 Laurier-Station 418 728-2863	ROBERT NADEAU 610, boul. Vachon Ste-Marie-de-Beauce 387-6619	KENNEBEC AUTO 10240, boul. Lacroix St-Georges-de-Beauce 228-5575	RAYMOND BERNIER AUTO 75, boul. Taché est Montmagny 248-0170 - 884-2836	BLOUIN & FRÈRES AUTOMOBILES Ste-Croix Lotbinière 926-3215	GAGNON AUTOMOBILES Route Principale St-Malachie 642-2855	TRIO DODGE CHRYSLER 20, route 138 Cap-Santé 285-3317	

SPÉCIAUX DANS  
TOUS LES RAYONS

# Laliberté

120 ANS D'EXCELLENCE

CHRC SUR PLACE  
AVEC RENÉE CHAREST  
ET ANDRÉ PAILLÉ